Rapport d'activités 2018

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

Communauté d'agglomération du Douaisis
746, rue Jean-Perrin - BP 300 - 59351 Douai Cedex
Tél. : 03 27 99 89 89
Fax : 03 27 99 89 00
Mail : communaute@douaisis-agglo.com
Site : www.douaisis-agglo.com
Directeur de la publication : Christian Poiret
Directrice de la rédaction : Catherine Blot
Rédaction : direction de la communication
Photos : direction de la communication - stock.adobe.com
Conception graphique : direction de la communication

Edito

En 2018, la Communauté d'agglomération du Douaisis a mené de front de nombreux projets d'importance, et ce, pour l'ensemble des compétences qu'elle a à sa charge. Ainsi, sur le front du développement économique et de l'emploi, les parcs d'activités ont enregistré de nouvelles arrivées. La construction d'un bâtiment de 37 000 m^2 dédié à la logistique va notamment générer la création de 200 emplois sur le parc de l'Ermitage 2.

Proche des préoccupations de chaque habitant du territoire, l'Agglomération favorise l'accès à une alimentaire saine, locale, durable et accessible à tous, comme en témoignent l'édition d'un nouveau guide des producteurs locaux et l'organisation d'événements, telle que la Semaine de l'alimentation durable.

Du côté des loisirs, l'année a été marquée par les records d'affluence à Loisiparc et à Sourcéane, et par le lancement de la saison culturelle à Legendoria, le Royaume des Contes & Légendes, et à Arkéos, le musée-parc archéologique. Arkéos où la première phase de travaux sur le parc a été achevée, ce qui ouvre la voie à de nouvelles perspectives de développement.

Au sein de la Communauté d'agglomération du Douaisis, nous travaillons aussi au renforcement de la cohésion sociale, à l'aménagement du territoire, à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de l'habitat. Nous veillons par ailleurs à la bonne gestion des déchets sur notre territoire.
Tout ceci est le résultat du travail accompli par les élus et les agents de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Ce rapport d'activités est destiné à la fois à l'ensemble des élus communautaires, aux décideurs économiques et plus largement à l'ensemble des partenaires et des habitants de la Communauté d'agglomération du Douaisis. Il vient illustrer notre engagement à mener de grands projets et à répondre au quotidien aux besoins des habitants de notre territoire.
Je vous en souhaite une bonne lecture.

Christian Poiret
Président de la Communauté
d'agglomération du Douaisis

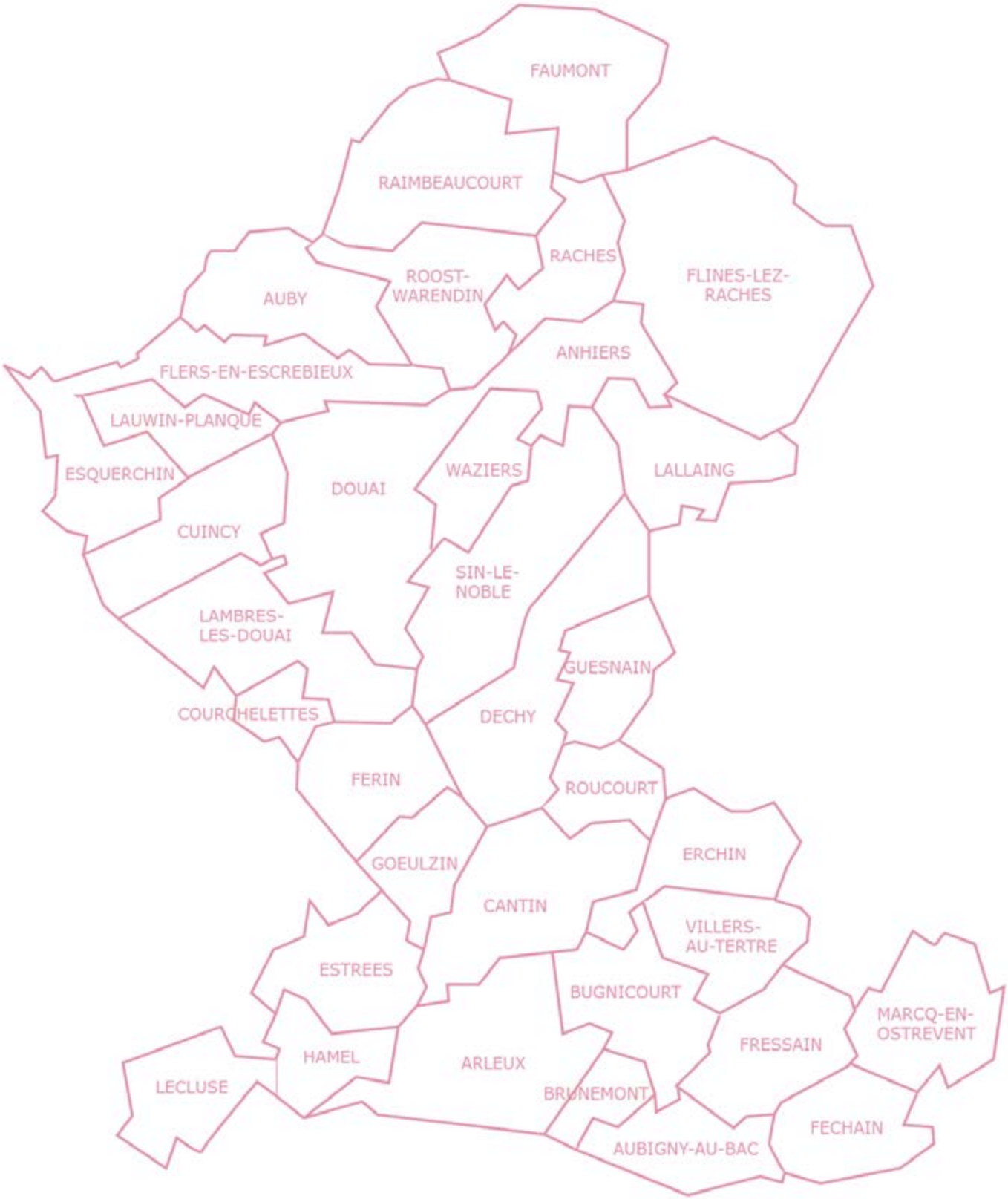
FAUMONT
RAIMBEAUCOURT
RACHES
FLINES-LEZ-RACHES
AUBY
ROOST-WARENDIN
ANHIERS
FLERS-EN-ESCREBIEUX
LAUWIN-PLANQUE
ESQUERCHIN
DOUAI
WAZIERS
LALLAING
CUINCY
SIN-LE-NOBLE
LAMBRES-LES-DOUAI
GUESNAIN
COURCHELETTES
DECHY
FERIN
ROUCOURT
ERCHIN
GOEULZIN
CANTIN
VILLERS-AU-TERTRE
ESTREES
BUGNICOURT
MARCQ-EN-OSTREVENT
FRESSAIN
HAMEL
ARLEUX
LECLUSE
BRUNEMONT
FECHAIN
AUBIGNY-AU-BAC

Sommaire

1 | Présentation générale
- › Bureau communautaire 8
- › Conseil communautaire 9
- › Organigramme 10
- › Compétences 11

2 | Développement territorial 12
- › Développement économique 14
- › Développement agricole et rural 18
- › Cadre de vie 22

3 | Aménagement du territoire 24
- › Développement durable 26
- › Déchets 30
- › Assainissement 32
- › Eau potable 34
- › Voiries et bâtiments 36
- › Grands travaux 38
- › Entretien des espaces naturels 40
- › Archéologie préventive 42

4 | Cohésion sociale 44
- › Habitat 46
- › Cohésion sociale 50
- › Gens du voyage 52
- › Refuge 53

5 | Équipements 54
- › Arkéos 56
- › Loisiparc 60
- › Légendoria 62
- › Maison de l'écoquartier 64

6 | Ressources 66
- › Affaires juridiques 68
- › Finances 70
- › Ressources humaines 72

7 | Services généraux 74
- › Contrôle de gestion 76
- › Technologies de l'information et de la communication 78
- › Prospectives et financements extérieurs 80
- › Moyens généraux 82
- › Communication 84

HOTEL
COMMUNAUTAI

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1

Bureau communautaire
Conseil communautaire
Organigramme
Compétences

BUREAU COMMUNAUTAIRE

15 VICE-PRÉSIDENTS

Christian POIRET
Président
de la Communauté
d'agglomération du Douaisis

Martial VANDEWOESTYNE
1er Vice-président
Déchets, Energie,
Environnement,
Développement durable

Jean-Luc HALLÉ
2ème Vice-président
Développement rural,
Politique agricole,
Espaces naturels

Frédéric CHÉREAU
3ème Vice-président
Habitat, Logement,
Hébergement,
Gens du voyage

Freddy KACZMAREK
4ème Vice-président
Cohésion sociale

Lionel COURDAVAULT
5ème Vice-président
Foncier, Urbanisme,
Gayant-Expo Concert

Bruno VANDEVILLE
6ème Vice-président
Prospective,
Financements projets,
TIC

Alain WALLART
7ème Vice-président
Archéologie

Jean-Jacques PEYRAUD
8ème Vice-président
Certifications,
Commission d'appel
d'offres

Christophe DUMONT
9ème Vice-président
Gestion des équipements
publics

Gilles POULAIN
10ème Vice-président
Bâtiments,
Accessibilité

Claude HEGO
11ème Vice-président,
Contrôle de gestion,
Location de matériel,
Achats groupés

Dominique RICHARD
12ème Vice-président
Finances

Jean-Paul FONTAINE
13ème Vice-président
Assainissement,
Eau potable, Hydraulique

Jean-Michel SZATNY
14ème Vice-président
Développement touristique

Didier TASSEL
15ème Vice-président
Voiries, Electricité

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

60 MEMBRES

Anhiers :	Nadine Mortelette
Arleux :	Bruno Vandeville
Aubigny-au-Bac :	Alain Boulanger
Auby :	Freddy Kaczmarek, Marie-Pascale Salvino
Brunémont :	Gilles Poulain
Bugnicourt :	Christian Dordain
Cantin :	Christian Courtecuisse
Courchelettes :	Jean-Claude Dhalluin
Cuincy :	Claude Hego, Marylise Fenain
Dechy :	Thérèse Parisseaux, Jean-Michel Szatny
Douai :	Jacky Avenel, Brigitte Bonnaffé-Leriche, Nadia Bony, Frédéric Chéreau, Jean-Luc Devresse, Annick Louvion, Avida Oulahcène, Daniel Sellier, Françoise Prouvost, Franz Quatreboeufs, Guy Cannie
Erchin :	Alfred Boulain
Esquerchin :	René Ledieu
Estrées :	Lionel Blassel
Faumont :	Florence Gérard
Féchain :	Alain Wallart
Férin :	Monique Parent
Flers-en-Escrebieux :	Reine Defrance, Jean-Jacques Peyraud
Flines-les-Râches :	Annie Goupil, Jean-Paul Copin
Fressain :	Didier Tassel
Goeulzin :	Francis Fustin
Guesnain :	Maryline Lucas, Romuald Saenen
Hamel :	Jean-Luc Hallé
Lallaing :	Jean-Paul Fontaine, Nacéra Soltani
Lambres-lez-Douai :	Caroline Sanchez, Martial Vandewoestyne
Lauwin-Planque :	Christian Poiret
Lécluse :	Nicole Descamps-Vottier
Marcq-en-Ostrevent :	Thierry Prein
Râches :	Alain Segond
Raimbeaucourt :	Alain Mension, Karine Skotarek
Roost-Warendin :	Lionel Couradavault, Cosette Marquette
Roucourt :	Pascal George
Sin-le-Noble :	Christophe Dumont, Henri Jaruga, Fatima Lespagnol, Johanne Masclet, Jean-Pierre Stobiecki
Villers-au-Tertre :	Patrick Mercier
Waziers :	Dominique Richard, Claudine Parnetzki

ORGANIGRAMME

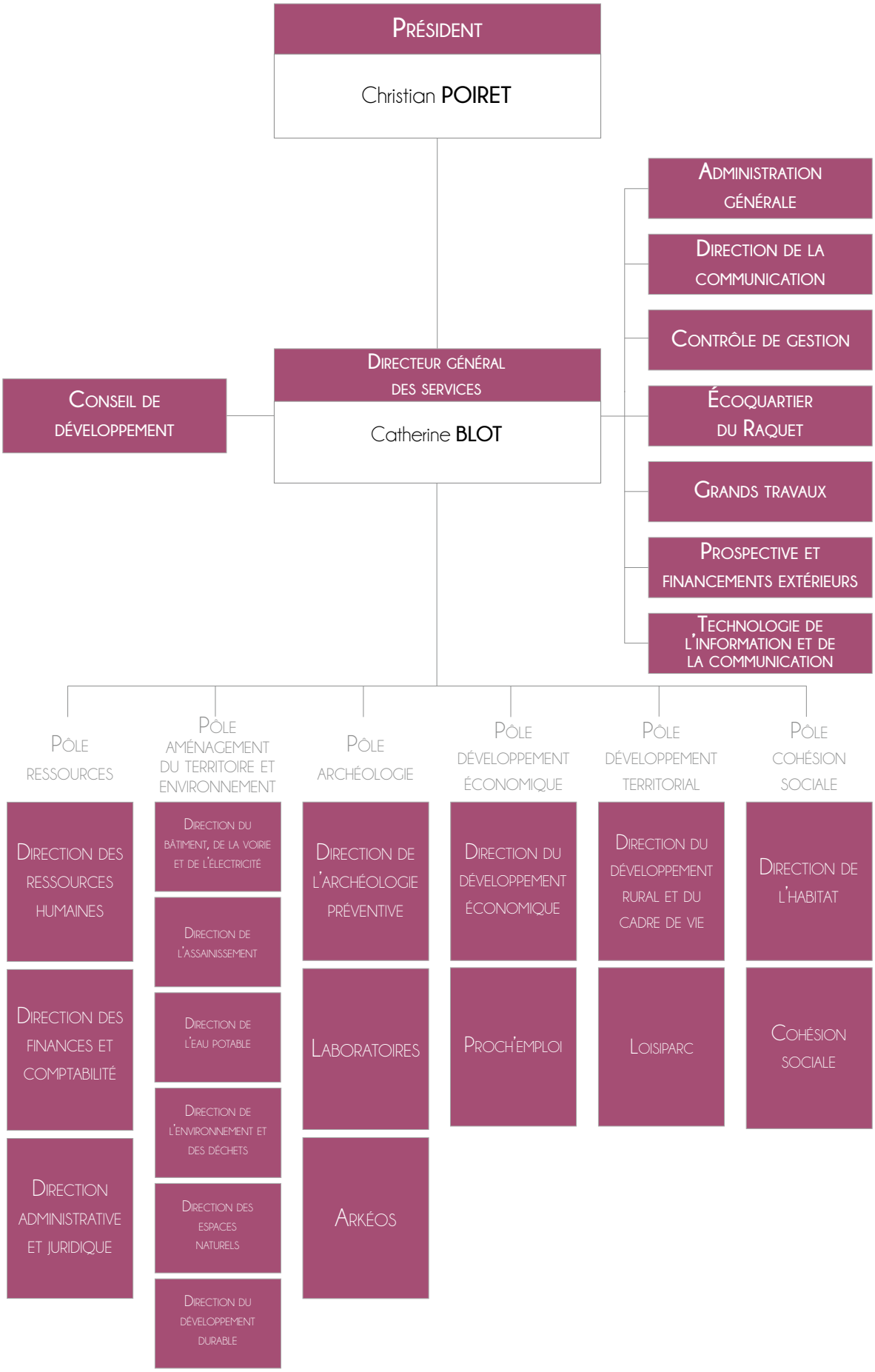

COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

› **Le développement économique** : Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.

› **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, création et réalisation de zones d'aménagement concerté, organisation de la mobilité.

› **L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire** : Programme local de l'habitat, politique du logement, actions et aides financières en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti.

› **La politique de la ville** : Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville. Animations et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

› **Déchets** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

› **Accueil des Gens du Voyage** : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

› **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

› **Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire.**

› **Environnement et cadre de vie** : Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont la création, l'entretien et l'exploitation d'un réseau d'infrastructures pour les véhicules électriques et hybrides, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés.

› **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.**

› **Production d'eau potable, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution.**

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

› Gestion administrative et financière des structures de secours et de lutte contre l'incendie.

› Réseaux de télécommunication et de vidéocommunication.

› Capture et garde des animaux errants.

› Requalification des abords de grandes infrastructures routières, fluviales et ferroviaires d'entrée dans la CAD.

› Création de réserves foncières hors zones d'activités.

› Gestion de Gayant-Expo Concerts et réalisation des travaux afférents.

› Elimination et valorisation des déchets issus de soins à risques infectieux.

› Actions de développement rural.

› Assainissement.

› Archéologie préventive.

› Actions de développement touristique d'intérêt commun et de promotion touristique relevant d'un office de tourisme.

› Création et gestion d'un parc de matériel.

› Formation des demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, hors système scolaire.

› Représentation des communes au sein de la mission locale.

› Participation financière aux études liées à des projets de maisons de santé.

› Mise en place d'un schéma d'aménagement et de gestion du paysage.

› Organisation de la distribution publique de l'électricité.

› Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

2

Développement économique
Développement agricole et rural
Cadre de vie

VENTES DE TERRAINS ET BÂTIMENTS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

Au 31 décembre 2018, la vente de 12 terrains a rapporté à la CAD 2,62 millions d'euros.
Ces 12 terrains représentent une surface totale de 161 000 m² pour 46 207 m² de bâtiments à construire.

PARCS D'ACTIVITÉS DE L'ERMITAGE 1&2

La vente d'un 3ème terrain à Goodman, groupe international spécialisé en immobilier logistique, pour un montant de plus de 970 000 €, représente l'opération majeure de l'année. La construction d'un bâtiment de 37 000 m² sur le parc d'activités entraînera, à terme, la création de près de 200 emplois. Cette acquisition complète les 2 précédentes opérations et permet au groupe de s'implanter sur 40 ha de terrain.

Si le parc d'activités de l'Ermitage 2 a vocation à accueillir une activité logistique, il met également à disposition des entreprises, des surfaces destinées à une activité tertiaire, industrielle ou artisanale.

C'est ainsi que la SCI ParaMed, regroupant Lambres Ambulances ainsi qu'un cabinet de kinésithérapeute, s'installera dans un nouveau bâtiment permettant aux gérants et à leurs employés de travailler dans de meilleures conditions. Preventhys, société spécialisée dans la formation intra et inter-entreprises dans les domaines de l'hygiène, la sécurité, la santé au travail et la logistique va s'implanter sur un terrain de 5 000 m², dans un bâtiment de plus de 1 100 m². L'entreprise propose des parcours de formation centrés sur la logistique (cariste, préparateur de commandes, agent magasinier…) très appréciés par les employeurs. Cash Boissons, implanté à Férin, transfère par ailleurs son activité de vente de boissons sur le parc de l'Ermitage 1, dans un bâtiment de 1 000 m².

AUTRES PARCS D'ACTIVITÉS

Un **supermarché Leclerc** va voir le jour sur le **parc d'activités de La Tuilerie, à Bugnicourt**, sur une surface de près de 3 ha. Cette nouvelle offre commerciale de proximité de 2 000 m² entraînera la création de 50 emplois. Montant de l'opération : plus de 5 millions d'euros dont près de 400 000 € pour la cession foncière.

Ducournau Transports, entreprise spécialisée dans le transport et la logistique, a fait l'acquisition d'un terrain de 12 000 m², pour un montant de 206 719 €. Cet investissement permet à l'entreprise, déjà implantée sur le **parc d'activités de Douai Dorignies**, de développer son activité en disposant maintenant d'une surface globale de plus de 20 000 m² d'entrepôts.

First Realty se développe dans le Douaisis grâce à l'achat de 5 732 m² de terrain, pour un montant de 111 000 €, dans le **parc d'activités de Douai-Dorignies**. Cette société de promotion immobilière va livrer un bâtiment de 2 000 m² et mettra en location 9 cellules non aménagées, de 176 à 265 m², pour des entreprises artisanales et innovantes.

Sur le **parc d'activité des Prés Loribes à Auby et Flers-en-Escrebieux, Winferm**, fabricant de menuiserie sur mesure, va étendre son activité en faisant l'acquisition d'un terrain supplémentaire de 2 420 m² pour 44 770 €, permettant d'agrandir son site actuel.

Vinci, entreprise de construction en BTP, déjà installée sur le **parc d'activité Bonnel à Lallaing**, a acheté un terrain de 2 800 m² afin d'y construire un bâtiment de 1 000 m² qui servira à regrouper 2 de ses agences.

2,62
millions d'euros
perçus sur les ventes de terrain

161 000
m^2
de superficie de terrains vendus

86,79
%
de locaux loués
dans les hôtels d'entreprises

1,48
million d'euros
de chiffres d'affaires pour la location
de bureaux et ateliers

LOCATION DE SALLES, BUREAUX ET ATELIERS

La Communauté d'agglomération du Douaisis dispose, sur l'ensemble de son territoire, de 7 hôtels d'entreprises pour un total de 26 000 m^2 de surface dédiée à la location.
Cette offre locative permet de répondre aux besoins de la plupart des PME. La soixantaine de sociétés occupant ces locaux présentent des profils variés tels que l'artisanat, l'évènementiel, la restauration, l'industrie, le transport, la formation, etc.

En moyenne sur l'année, 86,79 % des locaux étaient loués. Les bureaux ont été occupés à hauteur de 79,56 % tandis que les ateliers l'étaient à hauteur de 89,71 %. Le chiffre d'affaires global issu de ces locations s'élève à 1,48 million d'euros.

De plus, la CAD dispose de 4 salles de réunion réparties sur l'hôtel d'entreprises de Douai-Dorignies et la ruche d'entreprises à Douai.
La location de ces salles de réunion représente un chiffre d'affaires annuel de 36 325 €.

AIDE AUX TRÈS PETITES ENTREPRISES (ATPE)

La CAD soutient la création d'entreprise avec l'Aide aux Très Petites Entreprises. Elle concerne les porteurs de projet qui créent ou reprennent une entreprise dans l'une des 35 communes du territoire dans les secteurs suivants : commerce, services, artisanat, paramédical.
Cette aide, égale à 25 % du montant de l'investissement, est plafonnée à 15 000 €. A partir du 1er mars, le dispositif a été élargi à l'ensemble du territoire.
En 2018, il a facilité l'implantation de 8 entreprises et la création de 12 emplois à plein-temps. 20 838 € de subventions ont été versées à des professionnels aux profils très variés.

PLATEFORME PROCH'EMPLOI DU DOUAISIS

Initiée par la Région Hauts-de-France, la plateforme Proch'emploi du Douaisis couvre les territoires de la Communauté d'agglomération du Douaisis et de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent. Elle se mobilise pour l'emploi des habitants du territoire en proposant des postes à pourvoir et en facilitant la relation entre les chefs d'entreprise et les demandeurs d'emploi. En 2018, la plateforme a travaillé avec 116 sociétés du territoire.

De nombreuses actions sont menées par Proch'emploi, notamment l'information auprès des mairies et des associations, des rencontres avec les clubs de chefs d'entreprise du Douaisis, des participations aux salons et forums de l'emploi sur le territoire.
Sur l'année, 354 postes ont été détectés. 182 emplois ont été pourvus par ce biais ; 56 % des candidats remis à l'emploi vivent sur le territoire de la CAD.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

La CAD poursuit en 2018 son partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France, en matière de développement économique en intervenant auprès des opérateurs d'appui à la création d'entreprises et auprès des entreprises elles-mêmes, en complément des aides régionales.
Cette convergence des politiques économiques s'applique sur plusieurs axes majeurs : le soutien au tissu économique local ; le soutien à l'attractivité commerciale des centres-villes et des centres-bourgs ; l'aide au développement et à l'innovation des entreprises.
La CAD accueille plus d'une vingtaine d'entreprises dans l'ancienne ruche d'entreprises à Douai en leur offrant un accompagnement et une animation économique renforcés pour leur développement.
Le territoire se positionne aussi aux côtés de groupes industriels majeurs sur le secteur stratégique de la maintenance industrielle, avec des projets pilotes, dans le cadre du programme Industrie du Futur sur un Axe Maintenance.

20 838
euros
de subventions versées
dans le cadre de l'ATPE
et 12 emplois créés

182
emplois
pourvus par le biais de Proch'emploi

PARMI LES RÉALISATIONS MAJEURES DE 2018 :

- Le conventionnement entre la CAD et la Région Hauts-de-France pour l'aide aux entreprises dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
- La signature d'une convention avec la Région Hauts-de-France autorisant la CAD à appuyer les opérateurs d'appui à la création d'entreprises.
- Une information et un cadre spécifique d'exonérations pour les entreprises du périmètre du Bassin Urbain à Dynamiser (BUD) dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).
- L'extension à tout le territoire de l'Aide aux Très Petites Entreprises, appui à l'investissement productif.
- Le renforcement de la politique commerciale d'intérêt communautaire via la poursuite d'une taxe sur les friches commerciales, un fonds de concours à la résorption des friches commerciales en centre-ville, l'appui de l'étude sur l'attractivité du centre-ville de Douai et la co-signature de la Charte Douai, Action Cœur de ville.
- L'engagement de la CAD pour le plan d'action du service public de l'emploi et l'expérimentation du dispositif « Parrain emploi CAD » pour accompagner l'employabilité des publics.

Perspectives 2019

- Commercialisation de parcelles sur l'Ecopark dans l'écoquartier du Raquet.
- Réalisation des ensembles immobiliers tertiaires et locaux d'activités sur l'Ecopark.
- Création du pôle restauration et hôtellerie aux portes de l'Ecopark.
- Développement du parc d'activités de l'Ermitage 2 par l'implantation de bâtiments industriels et artisanaux.
- Croissance et renforcement des actions de mise à l'emploi avec le dispositif Proch'emploi.
- Création des parcs d'activités du Bas Terroir 2 à Waziers et de l'Escarpelle à Roost-Warendin.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

1ère
semaine
de l'alimentation durable

7 000
visiteurs
au marché des producteurs locaux

200
hectares
de terrains convertis à l'agriculture biologique

DISPOSITIF PERMETTANT LA RÉDUCTION D'INTRANTS AGRICOLES

Les analyses de reliquats azotés en sortie d'hiver permettent aux agriculteurs de connaître la quantité d'azote disponible dans leur sol et ainsi d'optimiser les apports qu'ils feront pour leur culture.
79 agriculteurs ont participé à la campagne d'analyses d'hiver.
Un projet de recherche appliqué en partenariat avec l'ISA de Lille, et financé par l'agence de l'eau, a permis d'évaluer l'impact des pratiques culturales sur les nitrates contenus dans les sols. Ce projet a démarré en 2018 avec 25 agriculteurs volontaires.

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE

Entre 2017 et 2018, la Surface Agricole Utile bio a augmenté de 35 % sur le territoire. Depuis 2013, 200 hectares ont été convertis à l'agriculture biologique.
Deux évènements ont eu lieu sur notre territoire pour la 2ème édition du « Mois de la Bio » : une réunion d'information type « Café bio » pour les agriculteurs et une réunion de restitution d'études sur les grandes cultures conventionnelles et bio.

PROMOTION DE L'AGRICULTURE LOCALE ET DES CIRCUITS COURTS

La journée « Rendez-vous en Terre Agricole » du 3 juin a été marquée par 3 événements : une randonnée des saveurs, des portes ouvertes à la ferme ainsi qu'un marché composé d'une quinzaine de producteurs locaux à Loisiparc, la base de loisirs communautaire située à Aubigny-au-Bac. Lors des portes ouvertes à la ferme, 9 agriculteurs en circuit-court ont fait découvrir les coulisses de leur exploitation.
Par ailleurs, la 9ème édition du marché des producteurs locaux s'est tenue à Douai le 7 octobre. Une vingtaine de producteurs a proposé à la vente des fruits et légumes de saison ainsi que des soupes, des confitures, des gaufres, des produits laitiers et de la viande. Cette journée a rassemblé 7 000 visiteurs.

SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC AUX LIENS ALIMENTATION-SANTÉ

Ce dispositif a été renforcé pour permettre de répondre à la demande croissante d'animations « alimentation-santé ».
38 classes ont ainsi bénéficié d'une animation autour de l'éveil au goût, de l'équilibre alimentaire, de la lecture des étiquettes ou encore des liens entre alimentation et environnement.

INTRODUCTION DES PRODUITS LOCAUX ET BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE

En 2018, la CAD a poursuivi l'accompagnement auprès des communes en gestion concédée dans le développement d'une approche globale de l'alimentation durable. Le volet « réduction du gaspillage alimentaire » a été renforcé dans les pratiques des restaurants collectifs engagés.

Cet accompagnement a notamment permis d'aider les communes pour la réécriture des cahiers des charges, l'analyse des offres des sociétés de restauration collective, le suivi et le contrôle des prestations, dans une perspective d'introduction de produits bio et/ou locaux.

Enfin, la CAD a accompagné la mise en place de projets de réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective sur les 2 communes pilotes du Projet Alimentaire Territorial (Cuincy et Flines-lez-Raches) avec le Syndicat Mixte d'Élimination et de valorisation des Déchets (SYMEVAD).

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ALIMCAD (CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE LOCALE) POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Suite au lancement du premier appel à projets pour soutenir financièrement les actions de la programmation ALIMCAD en 2018, 4 projets ont été retenus allant de l'accès pour tous à une alimentation de qualité à la promotion d'une alimentation saine dès les 1 000 premiers jours de la vie.
La CAD a également organisé plusieurs actions contribuant à la mise en œuvre de la programmation ALIMCAD, telles que la Semaine de l'Alimentation durable du 26 mai au 3 juin 2018, le Parcours CROC, programme d'accompagnement vers l'alimentation durable animé auprès de 13 familles de Cuincy et de 30 agents de la CAD, ou encore la réalisation d'une exposition sur l'alimentation durable.

45
producteurs locaux
dans le guide des producteurs

38
classes
sensibilisées à une alimentation durable

12
restaurateurs
en approvisionnement local

RECONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DE LA CAD

La communication autour du Projet Alimentaire Territorial de la CAD a été renforcée en 2018 avec la promotion des 3 programmations Agricad, Biocad et Alimcad. Cette politique était d'ailleurs la thématique du stand de la CAD à la foire régionale de Douai à Gayant-Expo. Les communes pilotes de Cuincy et Flines-lez-Râches ont été accompagnées dans la construction de leurs projets alimentaires, et l'école Joliot Curie, à Cuincy, s'est engagée dans un projet d'établissement scolaire.

Perspectives 2019

- Aide à l'installation d'un Jardin de Cocagne sur le site de l'Ecoquartier du Raquet.
- Faciliter l'accompagnement et l'installation de jeunes en agriculture biologique. Travail sur un dispositif de subvention à la conversion à l'agriculture biologique pour les agriculteurs du territoire.
- Poursuite des campagnes de reliquats d'hiver.
- Continuer le projet de recherche pour évaluer l'impact des pratiques culturales sur les nitrates contenus dans les sols.
- Organisation d'un « Rendez-vous en Terre Agricole » et d'un marché des producteurs locaux.
- Poursuite de l'offre d'animations et de conseil aux projets d'éducation des établissements scolaires du territoire.
- Poursuivre l'accompagnement de la restauration collective des communes pour l'introduction des produits bio et/ou locaux.
- Nouvelle programmation ALIMCAD : 2ème Semaine de l'alimentation durable 2019.
- Développement de l'engagement pour la réduction des perturbateurs endocriniens, avec la sensibilisation sur les liens entre alimentation et perturbateurs endocriniens.
- Organisation d'un Salon des outils pédagogiques de l'alimentation durable.
- Élaboration d'un outil pour les communes ou établissements scolaires pour la mise en place d'un projet alimentaire.

PRÉSERVATION DES PÔLES DE NATURE

LE LAC DE CANTIN

La Communauté d'agglomération du Douaisis est propriétaire du site du lac de Cantin qui est un pôle de nature de 80 hectares. Pour assurer sa gestion, l'agglomération s'est entourée d'un réseau de partenaires locaux et du Conservatoire d'Espaces Naturels, gestionnaire
de Réserve Naturelle Régionale. Un comité de gestion, présidé par la CAD, les réunit annuellement.
En 2018, les conventions de partenariat, ont été renouvelées pour une durée de 3 ans, avec :

- Le Plongée Club de Douai, pour la réalisation de plongées scientifiques ;
- Le Groupement Ornithologique et Naturaliste pour la réalisation d'inventaires ;
- Le Pleurote Sinois, pour la réalisation d'inventaires fongiques.

Le site est un lieu d'éducation à l'environnement. Pour permettre aux scolaires d'accéder au site de façon sécurisée, un parking avec une aire de stationnement pour les transports collectifs a été aménagé.

L'ÉTANG D'AUBIGNY-AU-BAC

L'étang d'Aubigny-au-Bac est un étang communal mis à disposition de la CAD, qui en assure sa gestion et sa valorisation de façon concertée.

Les actions mises en place en 2018 concernent la gestion du site :

- Finalisation du plan de gestion qui permet à l'agglomération de disposer d'un programme d'opérations de préservation et de valorisation pour une durée de 5 ans.
- Conventionnement avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération de Pêche du Nord pour la réalisation d'inventaires naturalistes.
- Réalisation des 1ers inventaires piscicoles par la Fédération de Pêche.

VALORISATION DU SENTIER AUTOUR DE LOISIPARC

La CAD souhaite améliorer le sentier de randonnée situé au départ de Loisiparc, avec, pour objectif, la création d'un sentier d'interprétation des paysages de la vallée de la Sensée. Des scénarios d'aménagement du circuit d'interprétation ont été élaborés au cours de l'année.

NATURE EN VILLE

Le développement de la trame verte et bleue repose également sur le développement de la Nature en ville. La Communauté d'agglomération du Douaisis a porté la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de la nature en ville, en partenariat avec les communes du territoire :

- Accompagnement technique et financier des communes susceptibles d'être retenues à l'appel à projet FEDER « Nature en ville ».
- Lancement de l'étude d'expertise écologique ayant pour objectif d'évaluer les projets au regard des enjeux de la biodiversité.

200 km
de sentiers de randonnée

AMÉNAGEMENT DES LIAISONS DOUCES ET ÉCOLOGIQUES

La CAD a poursuivi l'amélioration de son réseau de 200 km de sentiers de randonnée, notamment par la création d'une liaison entre la médiathèque intercommunale de Cuincy et la boucle communautaire du Chemin des Eaux et l'attribution d'un marché pour l'aménagement de la voie verte de l'Escrebieux
Les liaisons écologiques ont été renforcées le long des boucles de randonnée.

618 arbres
plantés à Lallaing

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Les plantations citoyennes répondent aux objectifs d'éduquer à l'environnement et au territoire afin de rendre les habitants et les usagers du territoire, acteurs de leur environnement.
618 arbres ont été plantés à Lallaing. Ces plantations ont réuni autour d'un même projet : la Commune, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, une école primaire, les étudiants du lycée Biotech'. Cette plantation permet de renforcer la trame verte sur le territoire.

11 ans
de participation
à l'opération
Plantons le Décor

OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR

Pour la 11ème année consécutive, la CAD a participé à l'opération Plantons le Décor. 55 clients ont bénéficié de graines, d'arbustes et d'arbres fruitiers, tous d'essences locales adaptées au territoire. 3 collectivités, entreprises et associations ont également fait le choix de s'approvisionner en plantations dans le cadre de cette opération. Au-delà de l'intérêt financier de bénéficier de commandes groupées, prendre part à l'opération Plantons le Décor est un acte éco-citoyen qui participe au reboisement de la région.

Perspectives 2019

- Renouvellement du plan de gestion du lac de Cantin pour la préservation et la valorisation du site pour 5 ans.
- Mise en œuvre des premières opérations du plan de gestion de l'étang d'Aubigny-au-Bac.
- Lancement de la maîtrise d'œuvre des travaux du circuit d'interprétation autour de Loisiparc.
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans le dépôt de leur candidature à l'appel à projet FEDER.
- Aménagement de la voie verte de l'Escrebieux.
- 3ème édition des Rendez-vous Jardins.
- Reconduction des opérations Plantons le Décor et Plantations Citoyennes.

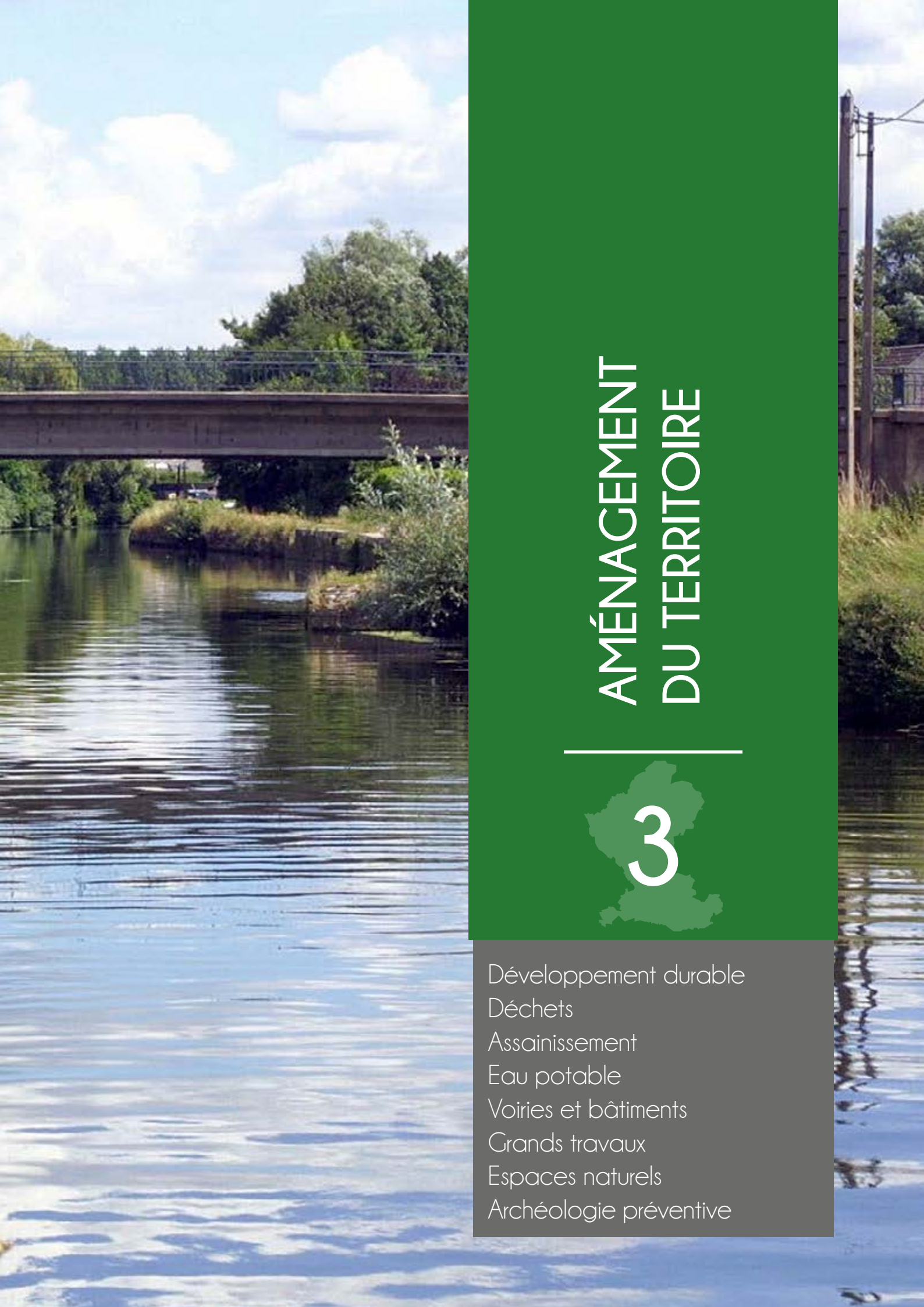

3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement durable
Déchets
Assainissement
Eau potable
Voiries et bâtiments
Grands travaux
Espaces naturels
Archéologie préventive

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Grâce à son travail sur les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, géothermie) et au déploiement d'équipements visant à limiter la dépendance aux énergies fossiles, la Communauté d'agglomération du Douaisis contribue à limiter les émissions polluantes sur le territoire et préserve ainsi la qualité de vie des habitants.

APPELS À PROJETS NATIONAUX DE L'ADEME

En 2018, la Communauté d'agglomération du Douaisis a participé à l'appel à projet national de l'Agence D'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la réalisation d'une étude sur la mise en place d'un fonds « Air-Bois Air-Charbon ». Cette étude permettra de recenser les foyers concernés par les équipements de chauffage au bois, d'évaluer leur consommation et de relever les freins ou leviers, quant au changement d'équipement ou de comportement.

La CAD a également été lauréate du projet de santé publique lancé par l'ADEME pour la réalisation d'une évaluation qualitative des impacts sanitaires de la pollution atmosphérique.

Ce travail permettra à la CAD de :

- Disposer d'un état initial de la situation de la pollution et de son impact ;
- Procéder à des bilans réguliers en vue de mesurer l'impact des actions conduites depuis la réalisation de l'état initial puis d'orienter les actions futures en termes de qualité de l'air ;
- Prioriser les actions à mettre en place pour maîtriser et réduire la pollution atmosphérique ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de sensibilisation des citoyens et acteurs publics et privés à la problématique de la qualité de l'air ;
- Faire le lien entre les actions déjà menées et celles à venir dans le cadre des travaux du Plan Climat Air Energie territorial (PCAET).

LANCEMENT DE L'AGENDA 21 DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA CAD

Après avoir réalisé son projet de territoire, les élus de la Communauté d'agglomération du Douaisis ont engagé la collectivité dans l'élaboration d'un Agenda 21 de la transition écologique et énergétique qui couvre l'ensemble de ses compétences. Ce nouvel engagement, lancé début 2018, ambitionne d'ancrer la stratégie de développement de la CAD autour des préceptes du développement durable pour allier le développement économique avec la préservation de ses ressources naturelles et l'équité sociale indispensable. Les élus communautaires souhaitent ainsi :

- Mobiliser et sensibiliser les élus, agents de la CAD et les acteurs locaux aux thématiques du Développement Durable ;
- Définir la stratégie locale et les objectifs du développement durable de la CAD ;
- Elaborer un programme d'actions associé à des outils de suivi et d'évaluation ;
- Mettre en œuvre les objectifs en concertation avec les différents acteurs du territoire.

40
bornes
de recharge électrique

6
bornes
figurent parmi les 30 bornes les plus utilisées de la Région Hauts-de-France

2 140
charges
depuis l'installation des bornes électriques toutes bornes confondues

ROULEZ BRANCHÉ AVEC LA CAD !

40 BORNES FACILES D'ACCÈS

37 bornes de recharge accélérée

3 bornes de recharge rapide

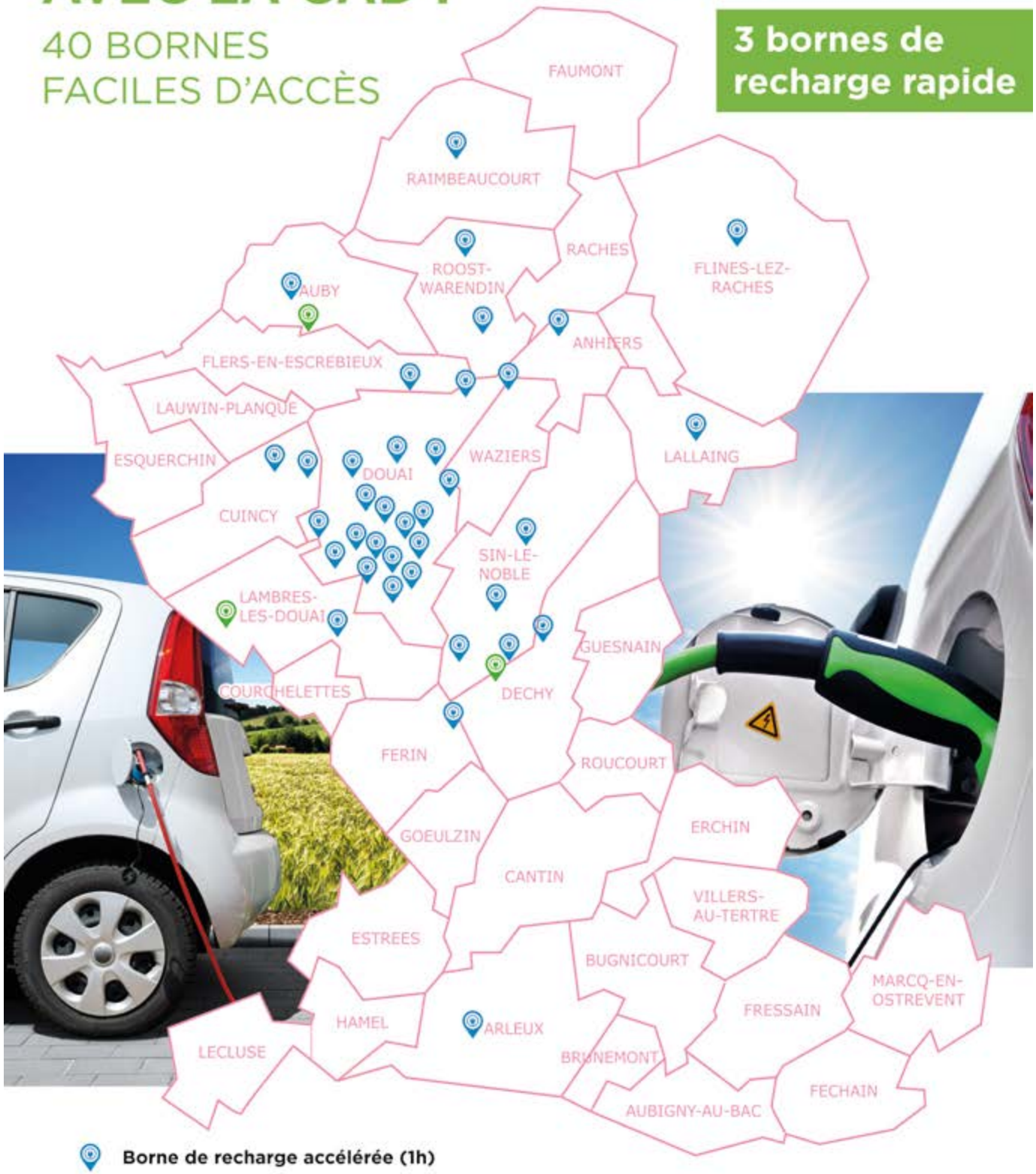

Borne de recharge accélérée (1h)

Borne de recharge rapide (20-30 min)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

Région Hauts-de-France

ADEME

Perspectives 2019

- Lancement d'une étude sur la qualité de l'air en milieu rural.
- Finalisation de l'étude de préfiguration pour la mise en place d'un Fonds Air/Bois - Air/Charbon Projet Qualité de l'Air dans les Logements Individuels et analyse psychosociologique du comportement des occupants (QALIPSO).
- Accompagnement à la réalisation d'Evaluations Quantitatives d'Impacts Sanitaire de la Pollution Atmosphérique
- Expérimentation du logiciel AIRQ+ et poursuite de l'expérimentation en concertation avec la CIRE Hauts-De-France et l'ADEME.
- Finalisation de l'étude prospective sur le devenir des friches industrielles et des sites pollués, et lancement des études de faisabilité technique des projets de développement retenus.
- Mise en place d'une aide financière destinée aux usagers faisant l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique.
- Conception d'un écosystème hydrogène vert intégré sur Waziers et candidature de la CAD à l'appel à projets H2-mobilité de l'ADEME.
- Réalisation d'une étude prospective globale de circulation et de trafic à l'échelle de la CAD à l'horizon 2035.
- Développement d'une centrale solaire au sol sur la friche grande paroisse de Waziers couplée à des parcelles communales.
- Réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la station d'épuration de Douai.

LES TONNAGES COLLECTÉS

Au cours de l'année, le total des déchets collectés s'élève à 94 730 tonnes (porte-à-porte ainsi que déchèteries).
Plus de 38 000 tonnes de déchets ménagers ont été collectées en porte-à-porte : 9 563 tonnes de déchets destinées au tri sélectif, 5 397 tonnes de déchets verts, 4 966 tonnes de verre et 3 154 tonnes d'encombrants.
Dans les 4 déchèteries que compte le territoire, 33 589 tonnes de déchets ont été collectées. Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

- Sin-le-Noble : 14 720 tonnes
- Roost-Warendin : 6 978 tonnes
- Cuincy : 6 096 tonnes
- Arleux : 5 795 tonnes

La collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) est en légère hausse par rapport à 2018 : 688 tonnes pour l'ensemble des déchèteries contre 654 tonnes en 2017.
En moyenne, chaque habitant du territoire a produit un total de 618 kg de déchets sur l'année.
Le 1er avril, la gestion des déchèteries ainsi que la gestion de l'amiante ont été transférées au Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets (SYMEVAD). Les particuliers souhaitant se débarrasser de ce type de déchets doivent désormais contacter le SYMEVAD.

618 kg
de déchets produits en moyenne par habitant sur l'année

38 061 tonnes
d'ordures ménagères collectées

9 563 tonnes
de déchets issus du tri sélectif

5 397 tonnes
de déchets végétaux collectés

3 154 tonnes
d'encombrants collectés

SENSIBILISATION ET INFORMATION

Au cours de l'année, 9 269 foyers ont été sensibilisés à la bonne gestion des déchets suite à des anomalies de collecte (erreurs de tri, bacs dégradés). Le service a également accompagné 7 bailleurs sociaux dans la mise en place du tri sélectif dans l'habitat collectif ainsi qu'une dizaine d'administrations. Enfin, le service déchets a participé à 12 événements sur le territoire : Festi-Planète, la Journée verte, Mon quartier au sens propre, la Fête au Pays, la semaine de la santé et la Semaine bleue. Au cours de ces animations, les animateurs du tri ont sensibilisé 1 824 personnes à la bonne gestion des déchets. 43 animations scolaires ont également été réalisées tout au long de l'année, suite à la mise en place du tri sélectif au sein d'écoles primaires et de collèges.

33 589
tonnes
de déchets collectés dans les déchèteries

REMONTÉE NUMÉRIQUE DES REFUS DE COLLECTE

En 2018, le service a mis en place un outil permettant de transmettre, en temps réel, toutes les anomalies de collecte détectées lors du ramassage des déchets. Ces informations (refus de collecte, photo, positionnement GPS) sont instantanément transmises au Point Info Déchets, ainsi qu'aux animateurs du tri, leur permettant d'intervenir rapidement auprès des usagers.

136
colonnes enterrées

REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale est destinée à résoudre le problème de l'élimination des déchets assimilés à des ordures ménagères. Elle concerne les producteurs de déchets non ménagers dès lors qu'ils bénéficient du service de collecte traditionnel, à savoir :

- Les commerçants, entreprises industrielles, artisans, activités de service et professions libérales, etc. ;
- Les administrations publiques, locales ou d'Etat, etc. ;
- Les associations.

En 2018, un travail de régularisation globale des professionnels non référencés bénéficiant du service public de collecte des déchets a été réalisé.

Perspectives 2019

- Renouvellement de tous les marchés de collecte.
- Référencement de toutes les marches arrières pratiquées par les camions de collecte lors du ramassage de déchets.
- Distribution de bacs destinés aux ordures ménagères résiduelles pour 30 000 logements.
- Parution d'un nouveau guide de tri à 10 000 exemplaires.
- Augmentation des animations scolaires et participation au projet « défis de SYM » du Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets, pour 12 écoles du territoire.
- Étude approfondie de l'application de la redevance spéciale.
- Étude pour la mise en place de colonnes enterrées sur l'extension de l'écoquartier du Raquet.
- Étude sur la mise en place, pour les habitants, d'une collecte de proximité des produits phytosanitaires dans le cadre de la loi Labbé.

| ASSAINISSEMENT

42
opérations de travaux
réalisées sur l'année

3,7
millions d'euros
soit le budget des travaux

1 000
subventions
accordées aux particuliers

10
millions de m²
d'eaux usées épurées

3
nouveaux bassins de stockage
d'eaux de pluie

En 2018, 42 opérations de travaux ont été menées sur le territoire. 88 % d'entre elles relèvent d'une maîtrise d'œuvre interne. Plus de 3,7 millions d'euros ont été consacrés aux travaux sur les réseaux, soit une hausse de 8,8 % sur un an. Il s'agit majoritairement de travaux liés à la suppression d'eaux claires météoriques et de nappes en intrusion dans les réseaux (30 %). Le second poste travaux concerne le renouvellement et la réhabilitation du patrimoine, soit 23 % des dépenses. Enfin, les travaux d'amélioration et d'optimisation de nos réseaux consomment 17 % du budget travaux.

Concernant les usagers du service public, nous comptons 44 474 abonnés au service collectif pour une assiette de 5 041 200 m³, et 149 abonnés au service non-collectif, soit 0,3 % des abonnés totaux avec un taux de conformité des dispositifs qui progresse encore pour dépasser les 59 %.

La CAD apporte une aide technique et financière aux usagers pour leur raccordement au réseau public de collecte. Chaque année, environ 1 000 subventions sont attribuées suite aux diagnostics réalisés pour la mise en conformité des installations intérieures d'assainissement.

Le volume des eaux usées reçues dans les usines d'épuration s'élève à 10 millions de m³ pour un rendement épuratoire global proche de 95 %. Les résidus, issus de l'épuration des eaux usées, sont recyclés et valorisés à plus de 90 % !

Le service public assainissement est un service certifié par les normes ISO 9 001 pour la qualité du service et ISO 14 001 pour le respect des normes environnementales. Parallèlement, les stations d'épuration ont reçu la certification ISO 50 001 pour la maîtrise de l'économie d'énergie.

TRAVAUX EMBLÉMATIQUES SUR LES RÉSEAUX

En 2018, la CAD a poursuivi son action pour augmenter le rendement des réseaux, en déraccordant les eaux pluviales pour les infiltrer et en luttant contre les intrusions d'eaux claires parasites. Cette action prioritaire a pour objectif d'atteindre moins de 5 % de déversement des volumes annuels collectés. Ainsi, les rues Malraux à Lambres-lez-Douai, Lamendin à Sin-le-Noble, Ferrer à Guesnain, de Bugnicourt à Villers-au-Tertre, Mience à Hamel et du Nord à Fressain ont fait l'objet de travaux, afin de supprimer les apports d'eau claire parasite.

Les premiers travaux visant à améliorer les rendements épuratoires de la lagune d' Estrées ont été réalisés, suite à l'étude menée par le service, afin de supprimer les entrées d'eau claire parasite collectée en réseau à l'amont.

Trois nouveaux bassins ont été livrés en 2018 : à Gœulzin (450 m³), Arleux (550 m³) et Cantin (600 m³). Leur vocation est de stocker les eaux usées de pluie pour les restituer, par temps sec, et ainsi limiter les déversements au milieu naturel.

Enfin, du matériel d'autosurveillance a été installé pour améliorer la gestion des ouvrages et permettre des actions préventives plutôt que curatives en surveillant les obturations des réseaux sensibles.

LES POINTS FORTS DU SERVICE PUBLIC

L'un des points forts du service est la maîtrise de la collecte des effluents d'origine industrielle. En 2018, il existait 73 conventions spéciales de déversement et une dizaine d'arrêtés d'autorisation permettant de contrôler la bonne compatibilité des rejets avec les outils de collecte et d'épuration de la CAD.

L'autre grande force du territoire est la politique de gestion alternative des eaux pluviales par infiltration. Il existe plus de 1 000 ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales, soit l'équivalent de plus de 26 % du territoire ne générant plus d'eau pluviale. Enfin, l'ensemble des usines d'épuration est aux normes de la directive cadre européenne.

Perspectives 2019

- Poursuivre la déconnexion des eaux pluviales sur les communes reliées à l'usine d'épuration de Sin-le-Noble et diminuer le déversement d'eau claire dans les collecteurs.
- Bâtir un zonage pluvial intégrant les réseaux d'assainissement, les réseaux hydrographiques de surface et les zones de remontée de nappe et de risque d'inondation ou de crue, dans le cadre de la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- Organiser les premières Assises Nationales de Gestion Durable des Eaux Pluviales, les 5 et 6 juin 2019.

| EAU POTABLE

Depuis 2014, date à laquelle la CAD a intégré la compétence « eau potable », les principales missions du service consistent en une programmation et un suivi des travaux, la protection des ressources en eau et le contrôle des différents contrats de production et de distribution de l'eau. 8 communes du territoire sont concernées par cette compétence : Aubigny-au-Bac, Courchelettes, Dechy, Douai, Flers-en-Escrebieux, Fressain, Sin-le-Noble et Waziers, ce qui représente 82 000 habitants soit 30 000 abonnés.

Au total, près de 4,7 millions de m^3 d'eau ont été mis en distribution sur l'année.

MAÎTRISE ET PROTECTION DES RESSOURCES

La CAD a lancé en 2017 une opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE) des champs captants de Férin, grâce aux financements de l'agence de l'eau Artois-Picardie. 18 actions, visant à garantir sur le long terme la qualité d'une ressource stratégique, seront mises en place jusqu'en 2036.
Parmi les actions développées en 2018 :

- La sensibilisation des scolaires à la protection de la ressource en eau,
- L'accompagnement des communes vers la non utilisation de produits phytosanitaires,
- La communication auprès des particuliers sur la réduction d'usage de phytosanitaires (avant leur interdiction au 1er janvier 2019) dans 8 communes avoisinant le champ captant de Férin.

Ces actions ont été complétées par la visite de 21 exploitations agricoles (corps de ferme et parcelles) à proximité du champ captant de Férin, afin d'établir un état des lieux des pratiques et définir un plan d'actions visant la réduction et la bonne utilisation de produits phytosanitaires. Le champ captant de Férin couvre 25 % des besoins en eau du territoire et dessert les communes de Douai, Waziers, Flers-en-Escrebieux et Courchelettes.

FIN DES TRAVAUX D'INTERCONNEXION FÉRIN-ESQUERCHIN POUR LA SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants du territoire, les champs captants de Férin et Esquerchin ont été reliés au moyen d'une canalisation de 3 550 m. En plus d'améliorer la qualité de l'eau, cette liaison va permettre une meilleure distribution de celle-ci auprès des communes desservies mais également de renforcer la défense contre l'incendie du nouveau parc d'activité de l'Ermitage 2. Des perspectives de fourniture d'eau à d'autres intercommunalités sont désormais envisageables.

Ce projet de longue haleine, mené par la CAD, a nécessité de nombreuses prouesses techniques telle que la réalisation de 3 forages dirigés, un de 150 m sous la RD 950, un de 200 m sous les voies SNCF dont la ligne Arras-Douai et un dernier de 475 m sous les canaux de. La conduite traverse aussi une ancienne friche industrielle pétrolière ayant été bombardée lors des deux guerres mondiales, avec les problématiques de sol pollué et de déminage qu'il a fallu résoudre.

RÉNOVATION DU CHÂTEAU D'EAU DE FRESSAIN

La CAD, en tant que maître d'œuvre, a procédé à la rénovation du château d'eau de Fressain, dont la capacité du réservoir est de 250 m^3.
Cela comprend des travaux de désamiantage des canalisations, la réfection et l'étanchéité des cuves et des bétons intérieurs ainsi que la pose de nouvelles conduites en inox.
L'extérieur du château d'eau a également subi une réfection avec le ravalement de la tour et le remplacement de la porte d'entrée.
Le ravalement extérieur de l'ouvrage permet ainsi une protection de l'eau potable dans les cuves, par rapport aux agressions climatiques extérieures.
La CAD renouvelle en permanence son réseau de façon à assurer un bon niveau de stockage et de distribution d'eau potable aux habitants.

POLITIQUE D'AIDE POUR LES ABONNÉS DU SERVICE

La CAD mène depuis plusieurs années une politique d'unification du prix du service en faveur des abonnés du service eau potable. Particuliers, entreprises et collectivités paient le service au même prix, quelle que soit la commune dans laquelle ils se trouvent.
La CAD et son délégataire mettent également à disposition des CCAS, des chèques « eau » afin d'aider les ménages modestes à régler leurs échéances. Ces chèques sont disponibles dans 6 des 8 communes concernées par le service. Sin-le-Noble et Dechy intègreront le dispositif chèque eau en 2019.

8
communes
concernées par la compétence eau potable

30 000
abonnés
soit 82 000 habitants

425
km
de réseaux

4,7
millions de m^3
le volume d'eau distribué en 2018

Perspectives 2019

- Sensibilisation des partenaires privés et publics à l'importance des ressources en eau du territoire.
- Poursuite des procédures de protection des champs captants d'Esquerchin et de Férin dans le cadre de l'ORQUE.
- Poursuite des travaux d'éradication des branchements en plomb.
- Rénovation du château d'eau de Sin-le-Noble.

UNE NOUVELLE VOIE VERS L'ECOQUARTIER DU RAQUET

L'aménagement d'une nouvelle voie d'entrée de 220 m, depuis Douai et Lambres-lez-Douai vers l'Ecoquartier du Raquet a commencé en 2018 et se terminera en début d'année 2019. Les travaux comprennent la réalisation d'une double voie de circulation, d'une bande cyclable, d'un trottoir et la pose de candélabres à led.

Cet aménagement permettra un accès plus rapide vers l'Ecoquartier du Raquet ainsi que vers Sourcéane, le centre aquatique-spa du Douaisis.

L'investissement d'un montant de 389 000 € est intégralement pris en charge par la CAD.

CRÉATION D'UNE RAQUETTE AU PARC D'ACTIVITÉ DU LUC

La création d'une raquette a fait l'objet d'études dans le parc d'activités du Luc. Située derrière la Cité de l'automobile, elle pourra desservir de nouveaux terrains commercialisables et permettre à de nouveaux investisseurs de s'implanter sur le parc. Renault Retail Group, établissement actuellement situé route de Cambrai à Douai, va y installer sa nouvelle concession sur une surface de 31 000 m^2. Cuisinella installera aussi son futur magasin, son siège et une zone de stockage dans un bâtiment de 1 400 m^2.

Coût de l'aménagement de la voirie : 500 000 €.

389 000 euros
de travaux
de l'aménagement
de la nouvelle voie
vers l'écoquartier

500 000 euros
de travaux
de la 7ème raquette
du parc d'activité du Luc

284 180 euros
de travaux
d'entretien sur les parcs
d'activités communautaires

SUIVI DES TRAVAUX DE L'ADEME SUR LA FRICHE DUPONT/DELCOURT

Réalisation d'un diagnostic du sol de la friche et désignation d'une entreprise pour effectuer la dépollution du site.

TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Divers travaux d'entretien des voiries, de signalétique, d'éclairage public ont été réalisés tout au long de l'année sur les parcs d'activités communautaires, pour un montant global de 284 180 €.
Ils se déclinent comme suit :

- **Travaux de signalisation**
  Montant : 83 525 €

- **Travaux divers de réparation de chaussées et des dépendances**
  Montant : 116 693 €

- **Entretien des réseaux d'éclairage public et des feux tricolores (maintenance et réparations)**
  Montant : 83 962 €

Perspectives 2019

- Études et désignation des entreprises pour la réalisation des travaux du secteur Pro D au Raquet.
- Accompagnement des investisseurs pour les raccordements aux concessionnaires lors des travaux de construction.
- Passage des communes de la CAD en régime urbain.

LE PARC DE RECONSTITUTION MÉDIÉVAL D'ARKÉOS

La première phase des travaux d'aménagement du parc de reconstitution médiéval a été inaugurée le 16 juin. Le public a ainsi découvert 2 bâtiments à l'intérieur du portus dont l'un a abrité un drakkar une partie de l'été.
Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 1 million d'euros.
La prochaine phase d'aménagement du parc comprendra la réalisation de 3 nouveaux bâtiments à l'intérieur du portus mais c'est surtout à l'extérieur du rempart que d'imposantes constructions vont donner une dimension historique supplémentaire à cet écrin de 7 hectares consacré au Moyen Âge. Une grande taverne en bois disposant d'un espace de restauration médiévale de 120 couverts, d'une grande terrasse, d'une cuisine et de sanitaires sera construite sur le modèle d'une ferme du 9ème siècle, d'après les fouilles réalisées dans la région. Une motte féodale d'environ 5 000 m^2 sera également reconstituée, un donjon culminant à 17 mètres de hauteur sera construit sur une butte en terre entourée d'un fossé et d'un rempart et surplombera le parc.
Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 3,7 millions d'euros.

1
million d'euros
pour les travaux
du Portus - phase 1

3,7
millions d'euros
pour les travaux
du Portus - phase 2

Perspectives 2019

- Études préliminaires pour la construction d'une patinoire au Raquet.
- Études de faisabilité et lancement du concours d'architecte pour la création du planétarium.
- Lancement du concours d'architecte pour la réalisation du boulodrome au Raquet.
- Aménagement d'une piscine à Loisiparc.
- Démarrage de la phase 2 des travaux du parc Arkéos : construction d'une motte féodale, de la taverne et de trois bâtiments dans le Portus.
- Démarrage des travaux de de rénovation et d'extension de l'Estaminet gourmand d' Arleux.

145
km
de cours d'eau renforcés

200
km
de boucles de randonnée entretenus

1 600
arbres et arbustes
plantés

4 000
m²
de plantes invasives arrachées

350 000
m²
de bords de chemins fauchés

ENTRETIEN DES 20 PARCS D'ACTIVITÉS, DU MUSÉE-PARC ARCHÉOLOGIQUE ARKÉOS, DE LA BASE DE LOISIRS LOISIPARC ET DES TERRAINS COMMUNAUTAIRES

Le service des espaces naturels est intervenu une fois par mois, soit 12 passages dans l'année, sur les 20 parcs d'activités de la CAD, Loisiparc, Arkéos et les terrains communautaires. Il a réalisé de nombreuses tâches : plantation de 1 600 arbres et arbustes, fauchage de 113 ha de parcelles, taille de haies, désherbage, tonte et balayage des fils d'eau sur 64 km. Il a également réaménagé 5 giratoires et procédé à la création de merlons et fossés anti- intrusion. Par ailleurs, les îlotiers ont en charge le ramassage des déchets qui se trouvent sur les terrains communautaires. En 2018, les agents ont ramassé 395 m³ d'ordures ménagères, 285 m³ d'encombrants, 72 pneus, plus de 2 m³ de déchets verts et gravats sur les parcs d'activités ainsi que 124 m³ de déchets divers sur les aires d'accueil des gens du voyage.

ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE ET BOUCLES COMMUNAUTAIRES

Pour que les promeneurs puissent se balader dans les meilleures conditions possibles, l'équipe des espaces naturels entretient la totalité des 200 km de chemins de randonnée et boucles communautaires. Cela comprend le fauchage des bords de chemin sur près de 350 000 m², l'arrachage de 4 000 m² de plantes invasives comme la Renouée du Japon et la taille de 41 km de haies.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

La CAD dispose sur son territoire de 145 km de cours d'eau et de fossés qui nécessitent un entretien constant par l'équipe Réseau hydrographique de surface (RHS).
En 2018, les berges ont été fauchées sur 67 km. Elles ont également été renforcées et fait l'objet de plantations sur 50 m. L'entretien du réseau hydrographique de surface s'effectue avec des méthodes douces et respectueuses de l'environnement. Il vise à pérenniser le bon écoulement des eaux, de sorte à éviter ou réduire les opérations de curage mécanique grâce aux travaux suivants : fauchage, élagage, abattage sélectif, entretien des ouvrage, etc. L'élagage est préconisé pour assurer la sécurité aux abords des habitations ou voiries et supprimer les branches basses qui entraîneraient des désordres hydrauliques.
En 2018, 161 arbres ont été taillés en « têtard » et 235 ont été abattus.

Perspectives 2019

- Recrutement d'un ingénieur Qualité/Sécurité/Environnement.
- Recrutement d'un chargé d'opérations en Espaces Verts.
- Recrutement d'un technicien GEMAPI afin d'encadrer sur le terrain les cantonniers de rivière et aider au déploiement de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur les cours d'eau, fossés mais aussi les zones humides.
- Réorganisation de la Direction.
- Prise en charge de l'entretien du parc de l'Ermitage 2 et de l'Eco Park.
- Accompagnement des bureaux d'études en charge de l'aménagement du Pro D sur l'écoquartier du Raquet.

| ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

22,26
hectares
de superficie diagnostiquée

5
opérations de fouille

4
hectares
fouillés

ACTIVITÉS DE DIAGNOSTIC

Au cours de l'année, le service a réalisé 12 opérations de diagnostic à Roost-Warendin, Douai, Bugnicourt, Sin-le-Noble, Arleux, Flines-lez-Râches, Auby et Férin. Cela représente au total 22,26 ha de surfaces diagnostiquées. Ces opérations, préalables à tout projet d'aménagement sur le territoire, permettent de déceler des traces d'anciennes occupations humaines et de compléter ainsi la reconnaissance archéologique du territoire.

ACTIVITÉS DE FOUILLE PRÉVENTIVE

5 opérations de fouille ont été réalisées à Douchy-les-Mines, Douai, Escaudain, Wingles et Râches. Elles font suite à un diagnostic qui a attesté la présence de vestiges archéologiques dignes d'intérêts scientifiques. Elles représentent une superficie totale de 4 ha fouillés.

BILAN SCIENTIFIQUE DES ACTIVITÉS DE DIAGNOSTIC AU SQUARE DU DAUPHIN, À DOUAI

En 2018, l'archéologie a renoué avec les interventions en centre urbain, notamment en centre-ville de Douai, dans des secteurs situés à l'intérieur ou à la jonction des remparts de l'enceinte du 11ème siècle. La Direction de l'Archéologie Préventive de la CAD a mené un diagnostic dans le cadre de l'aménagement du square du Dauphin. Ce secteur était situé, au Moyen Âge à proximité de la place économique la plus importante de la ville (le marché au blé) et de sa ceinture défensive, dont la ruelle des Archers reprend le tracé. Les archéologues ont mis au jour les consolidations des remparts. D'autres éléments, datant probablement du 10ème siècle, témoignent d'une occupation pré-urbaine sous la forme d'une petite unité agricole. Plus près de la place d'Armes, ce sont des vestiges correspondant aux jardins des maisons et hôtels des 12ème et 13ème siècle, qui jouxtaient la place, qui ont été découverts.

L' ÉCOQUARTIER DU RAQUET

La nouvelle phase d'aménagement de l'écoquartier du Raquet a nécessité une campagne de diagnostics archéologiques sur une emprise d'environ 30 ha. Les interventions ont commencé pendant l'été, pour 3 opérations d'une superficie de 13,5 ha. Les premières investigations ont permis de reconnaître 3 sites, de l'âge du Bronze (habitat et cercles funéraires) à l'Antiquité (bâtiments). Elles se poursuivront en 2019 et 2020, sous la forme de 3 opérations de diagnostic et de 2 fouilles.

DOUCHY-LES-MINES ET ARKÉOS

La fouille de Douchy-les-Mines, engagée en 2017, a permis d'explorer d'exceptionnelles tombes souterraines antiques dans un état de conservation remarquable. Un relevé au scanner 3D a été effectué sur l'ensemble des tombes par les ingénieurs du CNRS du Pôle de compétences Interactions, Réalité Virtuelle et Images de l'université de Lille 1.
Arkéos et le service archéologique de la CAD pourront, grâce à ces copies 3D, envisager une présentation au public sous forme d'objets hologrammes. La restitution 3D qu'offre cette intervention permettra au public de vivre l'expérience de l'archéologue, plongé, grâce au casque virtuel dans ces tombes d'une richesse remarquable. Elle pourrait être présentée sous la forme d'une animation autonome à Arkéos dans le cadre de la future exposition « Vers l'infini et l'Au-delà », consacrée à l'archéologie funéraire au début du dernier trimestre 2019.

12
opérations de diagnostic

Perspectives 2019

- Réalisation de 3 diagnostics au parc d'activité des Près-Loribes à Auby et Flers-en-Escrebieux.
- Poursuite des opérations de diagnostic et de fouille sur l'écoquartier du Raquet, sur un site gallo-romain.
- Diagnostic de la cour d'honneur de l'Hôtel de ville de Douai dans le cœur administratif et économique de la cité de Gayant (anciennes halles échevinales).
- Fouille dans l'emprise voisine du musée d'Arkéos dans la perspective de l'installation du planétarium.
- Participation à l'exposition « Vers l'infini et au-delà » sous la forme de conférences et de visite en réalité virtuelle de tombes souterraines aménagées.

COHÉSION SOCIALE

4

Habitat
Cohésion sociale
Gens du voyage
Refuge pour animaux

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le second Programme Local de l'Habitat est exécutoire depuis décembre 2016. Il fixe le cadre d'intervention de la politique communautaire, ainsi que les grandes orientations en matière d'habitat et leurs déclinaisons opérationnelles pour les 6 prochaines années. Depuis 2 ans, il permet de poursuivre les actions déjà engagées en matière de rénovation du parc ancien et de développement d'une offre abordable et équilibrée sur le territoire. À travers ce programme, la CAD s'engage également sur de nouvelles thématiques, telles que la lutte contre la vacance, la résorption des déséquilibres de peuplement, la réponse à la demande de logements abordables et son traitement, le droit au logement, le renouvellement urbain ou encore la politique foncière. Les actions permettant de répondre à ces enjeux ont été poursuivies ou initiées durant l'année 2018.
En voici quelques exemples :

2
millions d'euros
accordée par l'Agence Nationale de l'Habitat

37
%
le gain énergétique constaté après travaux

› AIDES À LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVÉS ANCIENS

En 2018, 123 propriétaires ont été accompagnés dans leurs démarches de rénovation thermique de leurs logements.
Parmi eux, 117 étaient propriétaires occupants et 6 propriétaires bailleurs. Le montant total des aides de la CAD s'élève à 134 000 €. En moyenne, le gain énergétique constaté après travaux s'élève à 37 %. Ce soutien financier de la CAD auprès des propriétaires occupants vient en complément des subventions de l'Anah (Agence Nationale de l'Aide à l'Habitat), de la Région des Hauts-de-France et du conseil Départemental.
En 2018, l'enveloppe ANAH mobilisée a atteint la somme de 1,5 millions d'euros pour le territoire de la CAD.

› ACTION CŒUR DE VILLE – DOUAI

Le plan « Action cœur de ville », dont l'ambition est d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur des centres-villes dans le développement du territoire, vise à redonner de l'attractivité et du dynamisme aux coeurs de ville dans tous les domaines : habitat, commerce, cadre de vie, développement économique mais aussi transports et mobilité, offre culturelle et sportive, développement des usages des outils numériques.

Ainsi, le plan d'action va permettre d'aider la ville de Douai en :

› Confortant et attirant les ménages dans les logements en centre-ville ;

› Redonnant de la force au tissu commercial et économique ;

› Favorisant la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire ;

› Améliorant la qualité de vie ;

› Favorisant l'innovation et l'expérimentation.

Dans ce cadre, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sera développée afin de travailler sur l'habitat du cœur de ville ainsi que sur les problématiques qui lui sont inhérentes. La Ville de Douai déploie par ailleurs, avec l'aide de la CAD, un arsenal d'outils pour accompagner son intervention :

› Mise en place, par la CAD, d'un fond spécifique de 3 millions d'euros pour accompagner le rachat de bâtiments commerciaux ;

› Mobilisation des subventions spécifiques par le biais d'un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » ;

› Mise en place, par la CAD, d'un régime d'aides aux Très Petites Entreprises facilitant l'implantation en centre-ville.

Plusieurs investissements importants portés par la commune et par la CAD soutiennent également cette ambition : investissements dans l'office de tourisme désormais intercommunal, achat d'un bâtiment historique revendu pour réaliser un hôtel 4 étoiles, poursuite du développement de l'écoquartier du Raquet, acquisition et réhabilitation de friches commerciales en centre-ville, requalification des boulevards.

Sur la période 2015/2020, 34 millions d'euros auront été consacrés en investissement à cette politique d'attractivité, soit 35 % du budget d'investissement de la CAD.

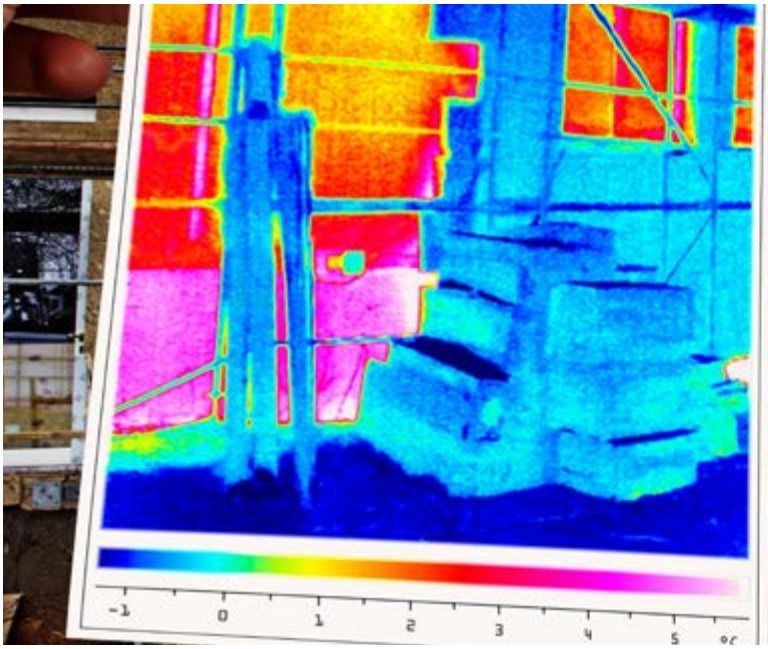

134 000
euros
d'aides apportées pour
la réhabilitation
de logements anciens

117
propriétaires occupants
accompagnés dans
leur démarche
de rénovation thermique
(dont 5 situations de grosses dégradation)

15
propriétaires
accompagnés dans
leurs travaux d'autonomie

6
propriétaires bailleurs
accompagnés dans
leur démarche
de rénovation thermique

› POURSUITE DU SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL

La CAD participe au développement d'une offre de logements sociaux sur son territoire. Elle finance de nouveaux logements sociaux en garantissant des niveaux de loyers accessibles.
En 2018, elle a réalisé les actions suivantes :

› Programmation et soutien de l'offre nouvelle du parc social locatif en cohérence avec les besoins identifiés sur le territoire :
- 82 logements en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) ;
- 110 logements en Prêt locatif à usage social (PLUS) ;
- 18 logements en prêt locatif social (PLS) ;
- 5 logements en accession sociale ;
- 60 nouveaux logements sociaux livrés sur les communes de Cantin et Douai

› Poursuite de l'accompagnement de la commune de Flines-Lez-Raches dans le cadre du projet de l'ancien couvent désaffecté depuis 1990 ;

› Mobilisation du parc privé existant pour développer une offre locative aidée ;

› Développement de l'accession à la propriété abordable dans l'ancien et dans le neuf.

› CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Depuis l'instauration de le premère Conférence Intercommunale du logement début 2016, l'agglomération continue à prendre part à la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.
L'année 2018 a été marquée par l'adoption lors du conseil communautaire du 5 juillet des deux dispositifs fixant cette nouvelle politique :

- La Convention Intercommunale d'Attribution qui fixe notamment les orientations en matière d'équilibre social sur le territoire ;

- Le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

Puis par la mise en œuvre de cette nouvelle politique : installation de nouvelles instances opérationnelles, suivi des objectifs fixés, création de nouveaux outils, etc. Par exemple, la Commex, dont l'objectif est d'apporter une réponse à des situations identifiées comme prioritaires et qui trouvent difficilement satisfaction dans le droit commun et ne sont pas éligibles aux dispositifs prioritaires existants, s'est réunie 2 fois en 2018.

› RENOUVELLEMENT URBAIN

Le protocole du second Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a été finalisé. Ce nouveau programme a pour objectif de définir les opérations à mettre en place au sein de quartiers prioritaires afin de renforcer leur attractivité.

Le second NPNRU prévoit le renouvellement urbain des quartiers des Epis à Sin-le-Noble, de Dorignies à Douai et Pont-de-la-Deûle à Flers-en-Escrebieux, notamment par le développement d'une offre de logement de qualité, la création de services de proximité et l'amélioration du cadre de vie, tout en favorisant la mixité sociale au sein des quartiers.
Le protocole fixant les études à mener a été validé par l'ensemble des partenaires.
Dans le cadre de la politique foncière Habitat, la Communauté d'Agglomération du Douaisis apporte une ingénierie technique et financière aux communes dans les projets de requalificiation de centre-ville et bourg, notamment par le biais d'études de restructuration ou d'études pré-opérationnelles. Les communes de Cuincy, Flines les Râches, Lallaing, Lécluse ont sollicité l'agglomération pour procéder à des portages fonciers.

› ERBM

Enfin, dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), un diagnostic de l'ensemble des cités minières a été réalisé.
5 cités minières ont été retenues pour la première tranche ERBM (2018-2020) soit 795 logements.

- Cité de la Croix de Pierre - Dechy : 296 logements
- Cité de la Justice - Auby : 70 logements
- Cité des Corons Verts et Cité de la Mouchonnière - Douai : 63 + 103 logements
- Cité des Hauts Prés - Lallaing : 263 logements

D'ici 2028, plus de 2 000 logements seront accompagnés techniquement et financièrement par l'agglomération et ses partenaires.

Perspectives 2019

› Réalisation des études inscrites dans le protocole NPNRU afin de définir les conditions d'amélioration de la vie dans les quartiers identifiés, les projets à développer (logements, services, commerces, équipements, cadre de vie...) Epis à Sin-le-Noble, Dorignies à Douai et Pont de la Deûle à Flers-en-Escrebieux.

› Coordination de la démarche ERBM sur le territoire (création de COPIL cités minières, comité de projet par cités réhabilités).

› Réalisation d'études urbaines et sociales dans le cadre de l'ERBM et définition du programme des travaux des 5 sites miniers retenus.

› Poursuite des actions d'offre nouvelle et complémentaire d'habitat, des orientations déployées par la CIL en matière de rééquilibrage de peuplement sur le territoire, en partenariat avec les bailleurs sociaux et l'Etat.

› Réalisation de l'étude Préopérationnelle OPAH et mise en oeuvre.

› Expérimentation du dispositif Permis de Louer.

29
actions cofinancées
pour un montant de 209 068 € dans le cadre du contrat de ville

3
actions cofinancées
pour un montant de 36 310 € dans le cadre du Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance

276 976
euros
de subvention de fonctionnement à la Mission Locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis

100 000
euros
de subvention de fonctionnement Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Douaisis (PLIE)

CONTRAT DE VILLE 2018 : LES ACTIONS PORTÉES PAR LE SERVICE COHÉSION SOCIALE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville, la CAD a contribué au cofinancement de 29 actions sur son territoire en 2018, pour un montant de 209 068 €. Parmi celles-ci, le service cohésion sociale en a conçues et mises en œuvre trois :

1 L'action « Les arts autour de Legendoria »

Cette action a débuté en 2017 par une initiation à la lecture de contes mobilisant 60 enfants sur 10 séances, issus des quartiers des Asturies à Auby, de Pont-de-la-Deûle à Flers-en-Escrebieux, de Dorignies à Douai, de Notre-Dame à Waziers et Les Épis à Sin-le-Noble. En 2018, les enfants ont créé leur propre conte « Legendoria ». 40 séances, encadrées par une artiste plasticienne, leur ont permis de représenter les personnages à travers des exercices de collage. Les enfants ont ensuite mis en scène et présenté leur conte lors d'un spectacle de restitution à Legendoria réunissant 180 spectateurs. Afin de s'assurer de la continuité et la diffusion de l'œuvre, le conte a été édité en 200 exemplaires, distribués aux enfants ayant participé aux différentes étapes de création, ainsi qu'aux structures de proximité, aux bibliothèques et aux communes partenaires.

2 L'action « Du miel dans mon quartier »

Dans la continuité de l'action qui s'est déroulée en 2016 et 2017, les habitants des villes de Dechy et Lallaing ont bénéficié d'une formation apicole sur 10 séances. Ils ont ainsi appris à entretenir et faire vivre une ruche. 4 ruches ont été implantées (2 ruches sur Dechy et 2 ruches sur Lallaing). Un groupe de 21 personnes a rejoint celui déjà mis en place en 2016-2017 pour former, à l'issue du projet, un seul groupe apte à poursuivre l'action par lui-même.

3 L'action « Qu'ART'ier »

Le Qu'ART'ier est un dispositif de résidence mission qui offre la possibilité d'accueillir des artistes pour une durée de 3 mois sur un territoire Politique de la Ville. Les territoires retenus sont les quartiers suivants : Dorignies à Douai, Les Asturies à Auby, Pont-de-la-Deûle à Flers-en-Escrebieux. Cette Action portée par la CAD, est cofinancée par la préfecture du Nord et la DRAC dans le cadre du contrat de ville. Suite à un appel à candidature, c'est la compagnie roubaisienne Détournoyment qui a été retenue pour la résidence Mission. La diversité de leur proposition permet de cibler un public large et éclectique. Leur expérience de résidence mission sur d'autres territoires implique une mise en place opérationnelle rapide des actions. Les ateliers proposés sont de diverses natures (impromptus, lecture, spectacle en art brut, théâtre de rue, visites détournées) et concernent un public large (petite enfance, collégiens, adultes). Ces actions culturelles mobilisatrices et dynamiques, en total adéquation avec les attentes des partenaires du territoire, se dérouleront de Mars à Mai 2019.

Perspectives 2019

- Formations « prévention de la radicalisation » réunissant les professionnel socio-éducatifs du territoire.
- Mise en place de l'opération « Parcours Mobilité » portée par le service cohésion sociale : ce projet doit permettre de lever les freins liés à la mobilité et l'accès à l'emploi à travers un accompagnement renforcé et individualisé pour l'obtention du code et du permis de conduire, en contrepartie d'un engagement au sein d'une structure d'intérêt général de la part des bénéficiaires.
- Mise en place de la résidence-mission « Qu'ART'ier » : les habitants de Dorignies, des Asturies et de Pont de la Deûle se verront proposer différents ateliers (impromptus, lecture, théâtre de rue, visites détournées).
- Mise en œuvre de la programmation 2019 du Contrat de Ville, qui proposera des projets portés par les associations du territoire mais également par le service cohésion sociale dans le domaine du numérique et de l'amélioration du cadre de vie.

GENS DU VOYAGE

Afin de coordonner plus efficacement l'accueil des gens du voyage sur notre territoire et de répondre à la loi, la CAD a aménagé en 2008 une aire d'accueil ayant vocation à accueillir le séjour des gens du voyage, de quelques jours à plusieurs mois, sur les communes de Dechy et Sin-le-Noble, ainsi qu'une aire de grand passage sur les communes de Cuincy et Lambres-lez-Douai pour les rassemblements ayant lieu de façon ponctuelle dans l'année.

L'aire d'accueil de Dechy/Sin-le-Noble ouverte depuis 2007

Quelques chiffres :

62 familles accueillies sur l'aire dont 71 % avec des enfants

Durée des séjours:

29 % durée de moins d'un mois

55 % de 1 mois à 6 mois

16 % de 6 mois à 12 mois

Pas d'impayés grâce au système de télégestion

L'aire a été occupée à 100 %, 8 mois sur 12. Afin de mieux organiser la gestion des déchets et améliorer l'esthétisme de l'entrée de l'aire, une palissade a été installée autour de l'emplacement des poubelles.

L'aire de Cuincy/Lambres-lez-Douai ouverte depuis 2006 a été, quant à elle, illégalement occupée durant le début de l'année par un cirque puis par un groupe familial au cours du printemps et de l'été. Ces 2 phénomènes, ajoutés à la météo particulièrement chaude de l'été, ont bousculé le calendrier établi par la préfecture. Au final, seuls 2 grands rassemblements prévus sur les 6 sont venus sur notre territoire.

Une vingtaine d'occupations illégales ont été recensées pour l'année 2018. La CAD ayant procédé à la mise en sécurité de la plupart de ses zones d'activités en cours d'aménagement, les occupations se sont déplacées sur des terrains privés, généralement sur des terrains d'entreprises en cessation d'activité.

Perspectives 2019

› Préparation du nouveau schéma départemental qui fixera les objectifs en matière d'accueil des gens du voyage sur notre territoire.

| REFUGE POUR ANIMAUX

831
animaux recueillis dont :

428
chiens

403
chats

FOURRIÈRE POUR ANIMAUX

Située à Gœulzin, la fourrière communautaire du « Lapin des Champs » accueille les animaux domestiques errants du territoire de la CAD. La fourrière est chargée du ramassage des animaux domestiques (chiens et chats) errants sur la voie publique. La fourrière s'engage à rechercher le propriétaire de l'animal pendant 8 jours. Passé ce délai, l'animal sera cédé au refuge du Lapin des Champs ou à toute association disposant d'un refuge.

ACTIVITÉ DE LA FOURRIÈRE

La fourrière comptabilise 831 entrées d'animaux sur l'année (428 chiens et 403 chats). Seuls 237 d'entre eux ont été récupérés par leur propriétaire (221 chiens et 16 chats). 406 animaux ont été transférés à l'association La SAPAD (Société Autonome de Protection des Animaux du Douaisis) qui est également abritée dans le bâtiment communautaire.

ÉQUIPEMENTS

5

Arkéos
Loisiparc
Legendoria
Maison de l'écoquartier

| ARKÉOS

Arkéos
Musée - Parc archéologique

L'année 2018 a été marquée par la création d'une programmation culturelle et artistique commune aux 2 équipements Arkéos et Legendoria. De nombreux évènements et manifestations ont permis de mettre en avant les différents espaces : le musée et ses espaces d'exposition, l'auditorium réaménagé en véritable salle de spectacles et le parc, ouvert au public dès le mois de juin.

28 509
visiteurs
soit une stabilisation de la fréquentation après l'application, depuis juin 2018, de droits d'entrée pour les visiteurs

9 150
visiteurs scolaires
soit plus de 37 % d'augmentation par rapport à 2017

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

› LA NUIT DES MUSÉES - 19 MAI

En compagnie de l'inspecteur Papoute, son assistant Moineau et la secrétaire Pimbêche, du collectif lillois La Girafe, le public était invité à mener une « Enquête au musée ». 4 séances étaient proposées lors de la soirée permettant aux visiteurs de déambuler dans les collections à la recherche d'indices : une formule qui a ravi petits et grands.
205 personnes ont participé à cette 4ème édition.

› A L'ASSAUT DU PORTUS - 16 ET 17 JUIN

Pour fêter l'ouverture du parc archéologique, vikings et Francs étaient à l'honneur avec des campements présentant la vie quotidienne et l'artisanat autour de l'an mil. Des spectacles de combats, rassemblant plus de 50 guerriers carolingiens et scandinaves, ainsi que la présence de 3 navires de type viking ont marqué les temps forts du week-end.
L'événement, gratuit, a rassemblé 5 940 visiteurs.

› LES NUITS DES ÉTOILES - 3 ET 4 AOÛT

Ce rendez-vous incontournable de l'été, en partenariat avec le Club d'astronomie de la MJC de Douai, proposait des expositions, observations du ciel et conférences sur le thème de Mars et la formation des planètes.
L'événement a accueilli 710 personnes.

› LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE - 15 ET 16 SEPTEMBRE

Des visites guidées de l'exposition temporaire « Vous avez un message ! » ont permis aux visiteurs de découvrir l'histoire des graffitis depuis l'Antiquité. La manifestation a donné lieu à la création d'une fresque contemporaine collective en compagnie de 2 artistes de street art.

806 personnes ont participé à ce rendez-vous national.

› L'ANIMATION DU PARC JUILLET ET AOÛT

Pour la première saison d'ouverture du parc archéologique, des animations ludiques et pédagogiques étaient proposées chaque week-end au public pour découvrir la vie quotidienne et les savoir-faire du Moyen Âge. Durant les 10 week-ends des mois de juillet et août, plus de 1 000 visiteurs sont venus échanger avec les artisans et compagnies de reconstitution historique présents.

› FÊTE MÉDIÉVALE D'ARKÉOS 21, 22 ET 23 SEPTEMBRE

Avec plus d'une centaine d'artistes, artisans et marchands, les visiteurs étaient invités à un grand week-end festif au cœur du Moyen Âge. Campements, échoppes, musiciens et guerriers accompagnés d'un éléphant de guerre, ont rythmé ce temps fort de la programmation d'Arkéos. Les conditions climatiques ont malheureusement écourté les festivités ; le parc ayant dû fermer ses portes dès le samedi soir. Les animations ont été proposées dans le musée le dimanche.

1 203 visiteurs ont participé à la fête.

LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Dans le cadre des projets menés avec les structures culturelles et les partenaires locaux, 2 expositions ont été présentées en début d'année avant de laisser place à une exposition de création du musée.

› DE BRIQUES
1ER DÉCEMBRE 2017 AU 20 JANVIER

À l'initiative de l'association roubaisienne le Non-Lieu, et présentée conjointement à Arkéos et à l'École d'Art de Douai, l'exposition mettait en lumière les œuvres de 27 artistes céramistes sur le thème de la brique, détournée, déformée ou transformée.

› L'INSOLITE PRÈS DE CHEZ VOUS
3 FÉVRIER AU 1ER AVRIL

Réalisée par la MJC de Douai et présentée à Arkéos, dans le cadre des XIIèmes rencontres d'art contemporain, cette exposition présentait des œuvres réalisées par les membres de la MJC, mises en regard avec des photographies de la Photothèque Augustin Boutique-Grard.

› VOUS AVEZ UN MESSAGE ! : ÉCRIRE EN BREF, DU GRAFFITI ANTIQUE AU SMS
7 AVRIL 2018 AU 6 JANVIER 2019

Cette nouvelle exposition de création d'Arkéos présentait de nombreux objets archéologiques sur lesquels figuraient des inscriptions et messages de tout ordre : politiques, religieux, commerciaux... L'origine des écritures et le thème du street art ont largement été évoqués à travers des ateliers et des stages proposés tout au long de l'exposition.

LES ACTIVITÉS DE MÉDIATION

Les activités de médiation ont connu une forte progression cette année, notamment auprès du très jeune public ainsi que des centres de loisirs, au cours des "petites" vacances scolaires, soit (+ 37 % par rapport à 2017). Des projets spécifiques ont également été menés avec différents partenaires.

› LE PROJET « LIRE LA VILLE »

Initié depuis 4 ans au sein des établissements scolaires classés en réseau d'Education Prioritaire, le projet « Lire la ville » contribue à développer des actions culturelles dans les établissements impliqués dans l'apprentissage de pratiques artistiques et culturelles sur le patrimoine local de Frais-Marais à Douai et de Râches.
Depuis leur création, les projets « Lire la ville » ont permis de faire connaître le musée au-delà du quartier et de la ville et d'accueillir **3 024 visiteurs**. La thématique choisie, « De briques... et de broc » (en résonance avec les expositions temporaires « De briques » et « Vous avez un message » à Arkéos), a permis de rassembler **409 élèves** autour d'une artiste céramiste en résidence, Yoshimi Futamura.
462 visiteurs ont également visité l'exposition lors du Printemps culturel.
Le projet a remporté le 1er Prix de l'éducation citoyenne et le 2ème prix de la fondation pour l'Egalité des Chances.

› SEMAINE PÉDAGOGIQUE « VIVRE AU MOYEN ÂGE » – 18 AU 22 JUIN

Suite à l'ouverture du parc, les établissements scolaires ont rencontré une dizaine d'artisans spécialisés dans la période médiévale : travail du bois, de la forge, du verre… et découverte des navires vikings.
Des visites sur le thème de la construction au Moyen Âge et un atelier de fabrication de fibule mérovingienne ont également été proposés.
774 élèves, de la maternelle au collège, ont vécu une immersion au temps de l'an mil.

› SCIENCES COLLÈGE NORD

Arkéos a, par ailleurs, intégré le dispositif Sciences Collège Nord permettant aux établissements de bénéficier de financements pour l'animation d'ateliers et de visites, sur le thème des sciences.
Un nouvel atelier, l'Arkéo Défi a été créé invitant les élèves à enquêter, en adoptant une démarche d'investigation scientifique, autour de la découverte d'une mystérieuse sépulture.

PROGRAMMATION INDIVIDUELLE ET JEUNE PUBLIC

24 ateliers des vacances, destinés au jeune public et aux familles, se sont déroulés pendant l'année. 333 personnes ont pris part à ces activités.
Par ailleurs, la formule de goûter d'anniversaire a remporté un franc succès avec 28 anniversaires fêtés au musée, contre 19 en 2017. 288 enfants ont ainsi pu participer à un atelier, en compagnie d'un médiateur du musée.
Depuis le 15 octobre, les visiteurs peuvent également découvrir le musée et les collections permanentes sous la forme d'une enquête policière.
4 enquêtes Koréas en 2018 ont rassemblé 19 personnes.

3 700
fans
sur la page Facebook

Perspectives 2019

- Présence d'avril à octobre de bâtisseurs pour l'animation du parc.
- Renforcement de la saison culturelle.
- Démarrage des travaux de la phase 2 du parc Arkéos.
- Recrutement d'un régisseur des collections, d'un nouveau conservateur et d'un directeur des équipements culturels.
- Développement des ateliers de tissage pour les scolaires.
- Scénographie de la grande maison du Portus.
- Reconduction de la fête d'ouverture et fête de clôture du parc.
- Mise en place d'une gestion centralisée pour les événements de la saison culturelle d'Arkéos et de Legendoria au musée.

| LOISIPARC

Situé à Aubigny-au-Bac, Loisiparc est un espace de loisirs et de jeux à destination d'un public familial. Son prix d'entrée inchangé depuis 10 ans est modeste de façon à attirer un large public. Loisiparc propose des animations aussi variées qu'un mini-golf, un parcours « ouistiti », des pédalos®, des bateaux-tamponneurs, un trampo-jump, une piscine ainsi qu'une zone d'éco-pâturage avec des animaux.
La base de loisirs communautaire propose aussi des spectacles. Ces représentations sont précédées par la danse chorégraphiée et interactive de Cadou. La mascotte de Loisiparc possède sa propre maison depuis 2017 ! C'est notamment là que le facétieux écureuil aime être pris en photo en compagnie des visiteurs du parc.

84
jours d'ouverture

71 428
visiteurs
sur l'année

LOISIPARC EN FÊTE

Chaque année, lors du dernier week-end de juin, Loisiparc organise 2 jours de festivités gratuites avec de nombreuses animations, un concert et un feu d'artifice tiré depuis le plan d'eau. La base de loisirs a réuni 11 629 personnes au cours du week-end, soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2017.

11 629
entrées
lors du week-end Loisiparc en fête

FRÉQUENTATION

Durant la saison, la base communautaire a accueilli 71 428 personnes. Il s'agit de la meilleure affluence depuis son ouverture en 2006. En 10 ans, la fréquentation du parc a été multipliée par 2 et le chiffre d'affaires a augmenté de 127 %.
Par ailleurs, 14 315 enfants participant à des centres de loisirs ont également été accueillis en 2018. Une grande majorité des centres de loisirs accueillis proviennent de communes qui n'appartiennent pas au territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis.
Depuis 2008, Loisiparc a enregistré un total de 526 454 entrées.

14 315
enfants de centres de loisirs
accueillis

9 954
fans
sur la page Facebook

Perspectives 2019

- Démarrage des travaux de la piscine.
- Création d'un boulodrome de 4 pistes.
- Extension de la grignoterie.
- Renouvellement du mobilier de la boutique.
- Réorganisation des flux boutique et billetterie.

| LEGENDORIA

La 2ème saison d'exploitation de Legendoria, le Royaume des Contes & Légendes, a proposé 14 événements majeurs de février à décembre.
Une cinquantaine de séances artistiques ont ainsi été programmées dans les salles du Dragon et des Fées. Celles-ci ont été équipées d'une régie technique pilotée par un régisseur à chaque spectacle.
Une présentation de la saison culturelle 2018-2019, commune à Legendoria et à Arkéos, a été organisée sur le site de Legendoria le 22 juin 2018.
Dès septembre, en plus de la programmation familiale et scolaire, des pièces de théâtre et des concerts ont été proposées afin d'offrir une plus grande diversité artistique et culturelle à tous les publics.

EXTRAIT DE LA PROGRAMMATION DES SPECTACLES SUR L'ANNÉE 2018 :

› LEGENDORIA S'ENFLAMME, 26 MAI

Compagnies : L'Eléphant dans le boa, Pok et L'art est cabré.

Les spectateurs ont été conviés à un parcours de spectacles vivants sur la thématique du feu. Une première animation accueillait le public dans la cour de Legendoria avec des numéros de jonglerie enflammée, avant de le transporter dans un univers poétique conté avec la participation d'un poney costumé en dragon. Les spectateurs ont ensuite suivi un cheminement marqué par des bougies afin d'assister au spectacle « De feu et de lumière ». A la tombée de la nuit, le public a été immergé dans des performances circassiennes enflammées pendant 30 minutes. Petits et grands ont été conquis par cette soirée en extérieur où Legendoria a mêlé spectacles et performances visuelles autour du feu.

Fréquentation : 440 personnes

› LES CONTES D'ANDERSEN, DU 28 AU 30 NOVEMBRE

Compagnie : Le Jour de la Lune.

Legendoria a proposé pendant 3 jours une immersion dans les contes d'Andersen. Ces contes explorent un univers merveilleux où princesses et princes, nature et animaux, héros et personnages du quotidien se rencontrent et plongent le spectateur dans l'univers féérique de cet auteur. Les scolaires ont été accueillis pendant 3 jours. Après avoir assisté au spectacle, les élèves des classes élémentaires ont pu échanger avec la conteuse, comme c'est souvent le cas à Legendoria, où le public entretient un rapport de proximité avec les artistes, grâce à l'intimité des lieux.

Fréquentation : 492 élèves
+ 203 personnes

› FÊTE DES LUMIÈRES, DU 13 AU 16 DÉCEMBRE

Compagnies : l'Eléphant dans le boa, Thierry Moral, On nous marche sur les fleurs, La belle histoire.

L'événement a rassemblé un large public au cours des 3 jours de festivités. 4 spectacles ont convié petits et grands à s'évader, entre théâtre d'ombre et d'objets, contes revisités et spectacle de lumière… Le public a également profité des ateliers créatifs en fabriquant des lanternes colorées et lumineuses. La fête des lumières s'est achevée par un lâcher de lanternes volantes au-dessus de Legendoria, pour le plaisir des yeux des petits et des grands.

Fréquentation : 215 élèves
+ 450 personnes

50
rendez-vous artistiques sur l'année
évènements et pièces de théâtre

4 035
personnes
ont assisté aux spectacles

LES AUTRES ACTIVITÉS À LEGENDORIA

› LES ARTS À LEGENDORIA

Le service de la Cohésion sociale de la CAD a organisé, dans le cadre de la Politique de la ville, une action de médiation culturelle à Legendoria . Le travail réalisé avec 60 enfants a été restitué devant parents et spectateurs dans la salle du Dragon.

› LA FÊTE DES PUREUX DU 4 AU 6 MAI

Cette fête a lieu depuis de nombreuses années sur le site de la Ferme du Château de Bernicourt. L'association de la Compagnie des Pureux a sollicité Legendoria pour que le spectacle soit présenté dans la salle du Dragon. Les autres festivités se sont déroulées dans la cour de Legendoria.

› LES CONCERTS DE POCHE LE 6 DÉCEMBRE

L'association « Les Concerts de Poche » a réalisé un atelier de médiation sur la découverte musicale à Legendoria. Cet atelier était animé par un violoncelliste et une comédienne.

Perspectives 2019

› Élaboration d'une nouvelle saison culturelle 2019/2020 destinée à tous les publics.
› Poursuite d'une programmation commune à Legendoria et Arkéos.
› Recrutement d'un Directeur des équipements culturels.

9 126
euros
de recettes

2
évènements gratuits
Legendoria s'enflamme,
Journée du patrimoine

| MAISON DE L'ÉCOQUARTIER

Maison de l'Ecoquartier

SES MISSIONS

Située au cœur de l'écoquartier du Raquet, la Maison de l'écoquartier a pour objectif majeur la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

C'est également un point d'information et de renseignement sur les techniques d'éco-construction pour les habitants ou futurs habitants de l'écoquartier. La Maison de l'écoquartier rassemble de nombreux outils pédagogiques : maquettes, films de présentation, espace dédié aux enfants avec notamment l'atelier du petit éco-citoyen.

Elle dispose par ailleurs d'une « mini-box », un outil de sensibilisation à destination des professionnels du bâtiment et de la rénovation, qui permet de sensibiliser le public aux techniques d'éco-construction.

1 800
visiteurs

60
visites scolaires
de la primaire
aux classes préparatoires

1
espace pédagogique
comprenant 6 panneaux sur
les techniques d'éco construction

1 800 VISITES SUR L'ANNÉE

Le médiateur de la Maison de l'écoquartier a accueilli environ 1 700 personnes dans le cadre de visites de groupes, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2017, ainsi qu'une centaine de particuliers. Cet équipement s'adresse en effet aussi bien aux habitants de l'écoquartier, aux élèves et enseignants, au milieu associatif ou à toute personne curieuse d'en savoir plus sur le Raquet.

RESSOURCES

6

Affaires juridiques
Finances
Ressources humaines

| AFFAIRES JURIDIQUES

Au cours de l'année, 124 procédures de passation des marchés publics ont été lancées. 54 avenants, 16 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage ou groupement et 2 concessions de délégation de service public ont également été traités par le service Commande publique.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :

- Le passage en dématérialisation complète des procédures (du lancement de la publicité jusqu'à la notification du marché)
- La passation des marchés de travaux relatifs Pro D du Raquet (4 lots)
- La passation des marchés relatifs aux travaux de l'Estaminet Gourmand d'Arleux (11 lots)
- La passation des marchés de travaux relatifs à la phase 2 du parc de reconstitution archéologique Arkéos (10 lots)
- La poursuite des marchés passés en groupement avec les collectivités : fourniture des EPI (4 communes), relance des marchés de fauchage/défrichage (3 communes) et de fourniture de sel (16 communes)

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

En 2018, la CAD a approuvé le dossier de création du parc d'activité commerciale du Bas Terroir 2 à Waziers.

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Sur l'année, 772 autorisations d'urbanisme ont été instruites. Elles se décomposent comme suit :

- 258 permis de construire
- 404 déclarations préalables
- 9 permis de démolir
- 14 permis d'aménager
- 87 certificats d'urbanisme opérationnels

ASSURANCES

La Communauté d'agglomération du Douaisis est couverte par 5 polices d'assurance pour les risques suivants :

- Dommage aux biens pour la garantie de son patrimoine ;
- Responsabilité civile pour la couverture des dommages causés aux tiers ;
- Assurance des véhicules ;
- Protection juridique ;
- Risques statutaires pour la couverture des arrêts de travail du personnel.

ACQUISITIONS FONCIÈRES

26 acquisitions foncières ont été réalisées sur l'année :

- 14 sur les communes de Douai et Sin-le-Noble, pour un montant total de 1 037 093,50 € ;
- 3 acquisitions à Lambres-lez-Douai pour la création d'une voie nouvelle reliant le giratoire « dit Décathlon » à la rue Toussaint Louverture à Sin-le-Noble, pour un montant de 146 095 € ;
- 1 acquisition à Douai pour l'achat d'une bande de terrain nécessaire à l'entretien d'un fossé communautaire, pour un montant de 1 € ;
- 2 acquisitions, à Douai et à Waziers, d'un ancien cavalier SNCF, pour un montant de 350 000 € ;
- 1 rachat de terrain sur la parc d'activités du Chevalement à Waziers, pour un montant de 178 230 € ;
- 1 acquisition à Douai pour un nouvel accès au musée-parc archéologique Arkéos, pour un montant de 15 000 € ;
- 4 acquisitions à Esquerchin pour la réalisation du demi-échangeur sur la RD621, permettant un accès direct au parc d'activités de Lauwin Park, pour un montant de 50 250 €.

SERVICE DES ASSEMBLÉES

6 conseils (238 délibérations) et 13 bureaux (153 délibérations) communautaires ont eu lieu au cours de l'année.

Perspectives 2019

- Finalisation du schéma de mutualisation des services entre la CAD et ses communes membres.
- Lancement du concours relatif à la construction du boulodrome.
- Lancement des projets relatifs au planétarium et à la patinoire.
- Relance des marchés de collecte des déchets.
- Poursuite des marchés groupés (propreté des espaces naturels, prestation de tontes, marché de signalisation horizontale et verticale, balayage mécanique des voiries).

FINANCES

En 2018, la CAD, au travers de ses 11 budgets, a généré 126,5 millions d'euros de recettes en fonctionnement, dont la majeure partie provient de la fiscalité tirée des ménages et des entreprises. La CAD dispose d'une politique de solidarité financière développée auprès de ses communes membres puisqu'elle reverse 37,8 millions d'euros soit 30 % de ses ressources financières.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette fiscalité a représenté une somme de 80,7 millions d'euros dont 14 millions pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cela a représenté près de 64 % des recettes en 2018. Les dotations de l'Etat sont la seconde principale source de financement en fonctionnement avec 21,7 millions d'euros, soit 17 % des recettes de fonctionnement.

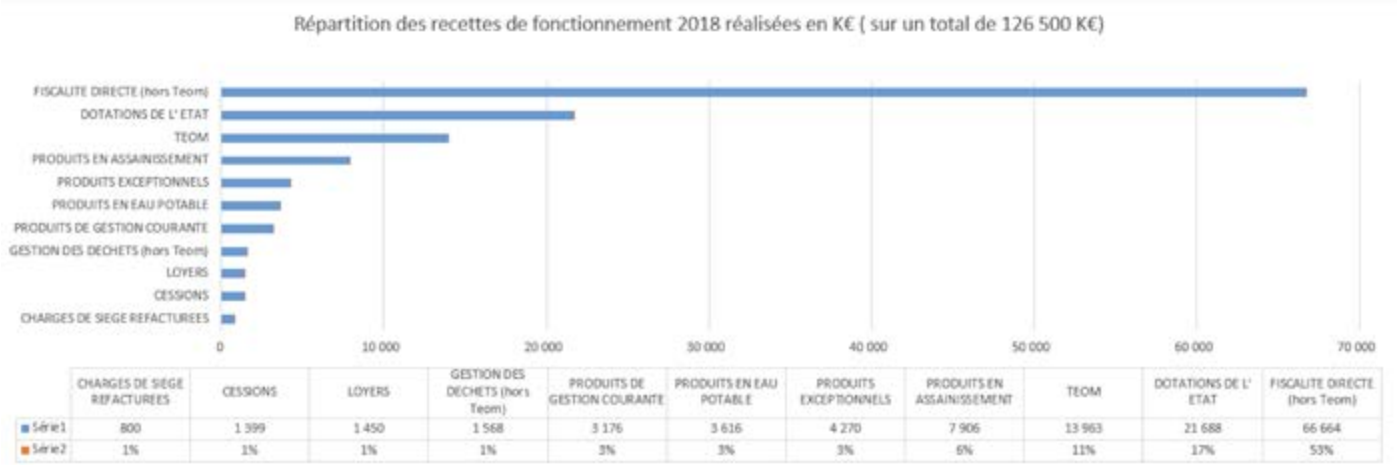

	CHARGES DE SIEGE REFACTUREES	CESSIONS	LOYERS	GESTION DES DECHETS (hors Teom)	PRODUITS DE GESTION COURANTE	PRODUITS EN EAU POTABLE	PRODUITS EXCEPTIONNELS	PRODUITS EN ASSAINISSEMENT	TEOM	DOTATIONS DE L' ETAT	FISCALITE DIRECTE (hors Teom)
Série1	800	1 399	1 450	1 568	3 176	3 616	4 270	7 906	13 963	21 688	66 664
Série2	1%	1%	1%	1%	3%	3%	3%	6%	11%	17%	53%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ces recettes ont permis de financer les dépenses de fonctionnement d'un total de 97 millions d'euros. Ces dépenses ont principalement concerné les reversements de fiscalité au profit des 35 communes membres avec une somme de 37,8 millions d'euros (39 % des dépenses), ainsi que la gestion des déchets ménagers à hauteur de 17,7 millions d'euros (18 % des dépenses) puis les fonds de concours attribués aux tiers pour 14,1 millions (15 % des dépenses).

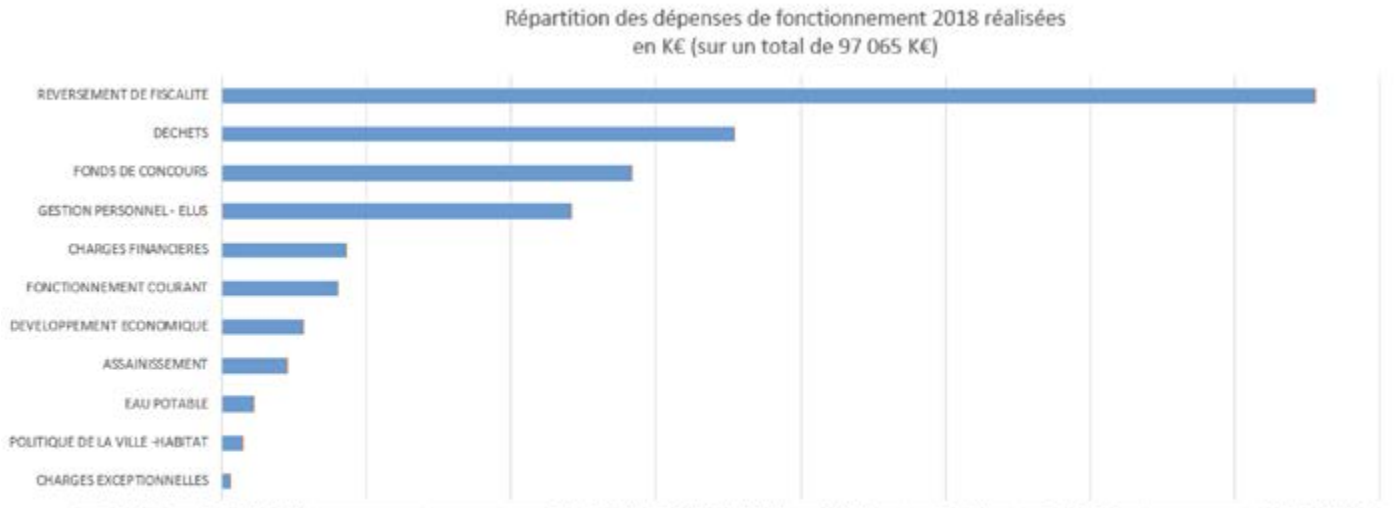

	CHARGES EXCEPTIONNELLES	POLITIQUE DE LA VILLE -HABITAT	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	FONCTIONNEMENT COURANT	CHARGES FINANCIERES	GESTION PERSONNEL - ELUS	FONDS DE CONCOURS	DECHETS	REVERSEMENT DE FISCALITE
Série1	269	709	1 091	2 227	2 810	4 006	4 265	12 056	14 143	17 712	37 777
Série2	0%	1%	1%	2%	3%	4%	4%	12%	15%	18%	39%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement dégagé en fonctionnement, soit 29,5 millions d'euros ainsi que les recettes d'investissement d'un montant de 8,5 millions d'euros ont permis de financer tous les investissements réalisés en 2018 sans avoir recours à l'emprunt. Les principales recettes d'investissement ont été les subventions obtenues sur les opérations d'investissement et la récupération de TVA auprès de l'Etat.

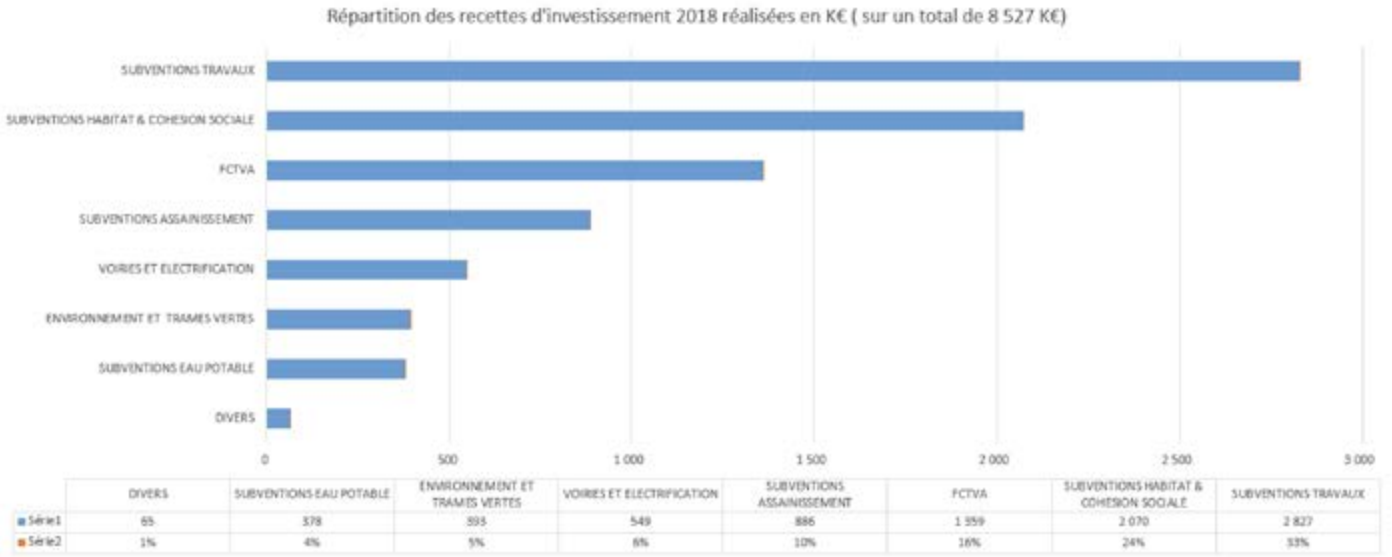

	DIVERS	SUBVENTIONS EAU POTABLE	ENVIRONNEMENT ET TRAMES VERTES	VOIRIES ET ELECTRIFICATION	SUBVENTIONS ASSAINISSEMENT	FCTVA	SUBVENTIONS HABITAT & COHESION SOCIALE	SUBVENTIONS TRAVAUX
Série1	65	378	393	549	886	1 359	2 070	2 827
Série2	1%	4%	5%	6%	10%	16%	24%	33%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se sont montées à 35,8 millions d'euros dont 10,4 millions consacrés au remboursement des emprunts, 5,1 millions pour le développement économique, 3,8 millions pour l'assainissement, 3,3 millions pour la cohésion sociale et l'habitat, 3,2 millions pour subventionner les investissements communaux, 3 millions en eau potable, 2,5 millions en voiries et électrification, puis divers investissements.

	DECHETS	ENVIRONNEMENT ET TRAMES VERTES	TIC	DIVERS	BATIMENTS ET TRAVAUX NEUFS	ACQUISITIONS FONCIERES	ARKEOS ET LEGENDORIA	RAQUET	VOIRIES ET ELECTRIFICATION	EAU POTABLE	FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	HABITAT & COHESION SOCIALE	ASSAINISSEMENT	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS
Série1	301	394	422	433	574	607	724	896	2 469	3 013	3 243	3 339	3 805	5 133	10 451
Série2	1%	1%	1%	1%	2%	2%	2%	3%	7%	8%	9%	9%	11%	14%	29%

La situation financière de la CAD est saine :

› En effet, l'exploitation génère une capacité d'autofinancement conséquente de 29,4 millions d'euros en 2018 qui couvre en grande partie le financement des dépenses d'équipement d'un montant de 35,7 millions d'euros soit un taux de couverture de 82 %.

› L'encours de la dette au 31 décembre 2018 s'élève à 124,7 millions d'euros. 99,7% de cette dette est libellée en taux fixe. Le délai d'extinction de la dette (encours de la dette / autofinancement) est de 4,2 années, ce qui constitue un excellent ratio.

RESSOURCES HUMAINES

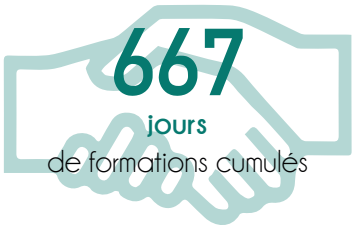

Les femmes travaillant à temps partiel représentent

de l'effectif total

BILAN SOCIAL 2018

Au 31 décembre 2018, la Communauté d'agglomération du Douaisis comptait 251 agents, dont 63 contractuels.
Durant l'année 2018, 19 agents ont été recrutés :

- 11 agents titulaires. Leurs profils sont variés : agent d'accueil, animateur du tri, assistant administratif et comptable, assistant administratif et financier, assistant ressources humaines, assistante administrative, livreur, ingénieur hydraulique, instructeur des autorisations d'urbanisme, directrice du service Prospective et Financement Extérieur, et coordinateur du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.
- 8 agents contractuels, dont 4 agents animaliers en contrat à durée indéterminée, et agents en contrat à durée déterminée aux postes suivants : chargé de mission développement politique agricole, chargé de projet du territoire, directeur des grands projets, responsable opérationnel.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Un diagnostic RPS (Risques PsychoSociaux) a été réalisé par une quinzaine d'agents volontaires. Ces résultats ont été présentés par la psychologue et le médecin du centre de gestion du nord au CHSCT. S'en est suivie la création d'un groupe de travail pour élaborer le plan d'actions de prévention des RPS, qui s'est réuni à 3 reprises en 2018.
Les nouveaux arrivants ont été sensibilisés aux risques et aux mesures de prévention, avec un volet sur les risques liés au stress et aux violences, dont le harcèlement sexuel et moral.
Une formation destinée aux agents d'accueil a été mise en place pour proposer un accueil et un accompagnement approprié aux personnes en situation de handicap
Le personnel des établissements recevant du public (Arkéos, Legendoria, Loisiparc) a également été formé au Plan Particulier de Mise en Sécurité, pour la prise en charge du public en cas de situation à risque.

ELÉMENTS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Un travail multiservices a été entrepris sur la sécurité incendie des bâtiments, sur la sécurité des événements publics organisés par la CAD et sur la prévention des risques liés aux interventions à proximité des réseaux.
Comme chaque année, la CAD a formé des Sauveteurs Secouristes du Travail et des chargés d'évacuation, capables d'intervenir en cas d'accident ou d'incendie. La CAD compte 74 sauveteurs secouristes et 55 chargés d'évacuation.

Eléments issus du rapport sur la situation de la CAD en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en 2018 (effectifs pris en compte : titulaires et non titulaires sur emploi permanent, hors contractuels occasionnels, ou de remplacement, emplois aidés et apprentis) :

EFFECTIFS : RÉPARTITION PAR FILIÈRE, PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE

Filière / catégorie/sexe	Administrative	Archéologie Préventive	Culturelle	Technique	Total général	% par catégorie
A					73	
F	26	5		4	35	47,95%
H	19	7	2	10	38	52,05%
B					41	
F	20	4	1	6	31	75,61%
H	2			8	10	24,39%
C					121	
F	49		2	8	59	48,76%
H	1		4	57	62	51,24%
Total général	117	16	9	93	235	

EFFECTIFS: RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROMOTIONS PAR TYPE DE PROMOTION ET PAR SEXE

Promotion/sexe	F	H	Total général	% par promotion
Avancement d'échelon	43	36	79	73,83%
Avancement de grade	21	6	27	25,23%
Promotion interne	0	1	1	0,93%
Total général	64	43	107	
	soit 27,23 % de l'effectif total	soit 18,30 % de l'effectif total		

Les hommes travaillant à temps partiel représentent

2,13 %

de l'effectif total

FORMATIONS

Plusieurs formations sont organisées chaque année pour les agents : intégration, formation réglementée, professionnalisation premier emploi et carrière, perfectionnement, formation règlementée, préparation aux concours et examens professionnels, formations personnelles.
Au total, 667 jours de formation, soit 4 011 heures, ont été effectués par 427 stagiaires.

Perspectives 2019

- Validation et lancement d'un plan d'actions de prévention des RPS.
- Mise en place d'un plan de formation pluriannuel pour les années 2019 et 2020.
- Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel.
- Mise en œuvre du protocole relatif aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (P.P.C.R.).

SERVICES GÉNÉRAUX

7

Contrôle de gestion

Technologies de l'information et de la communication

Prospectives et financements extérieurs

Moyens généraux

Communication

CONTRÔLE DE GESTION

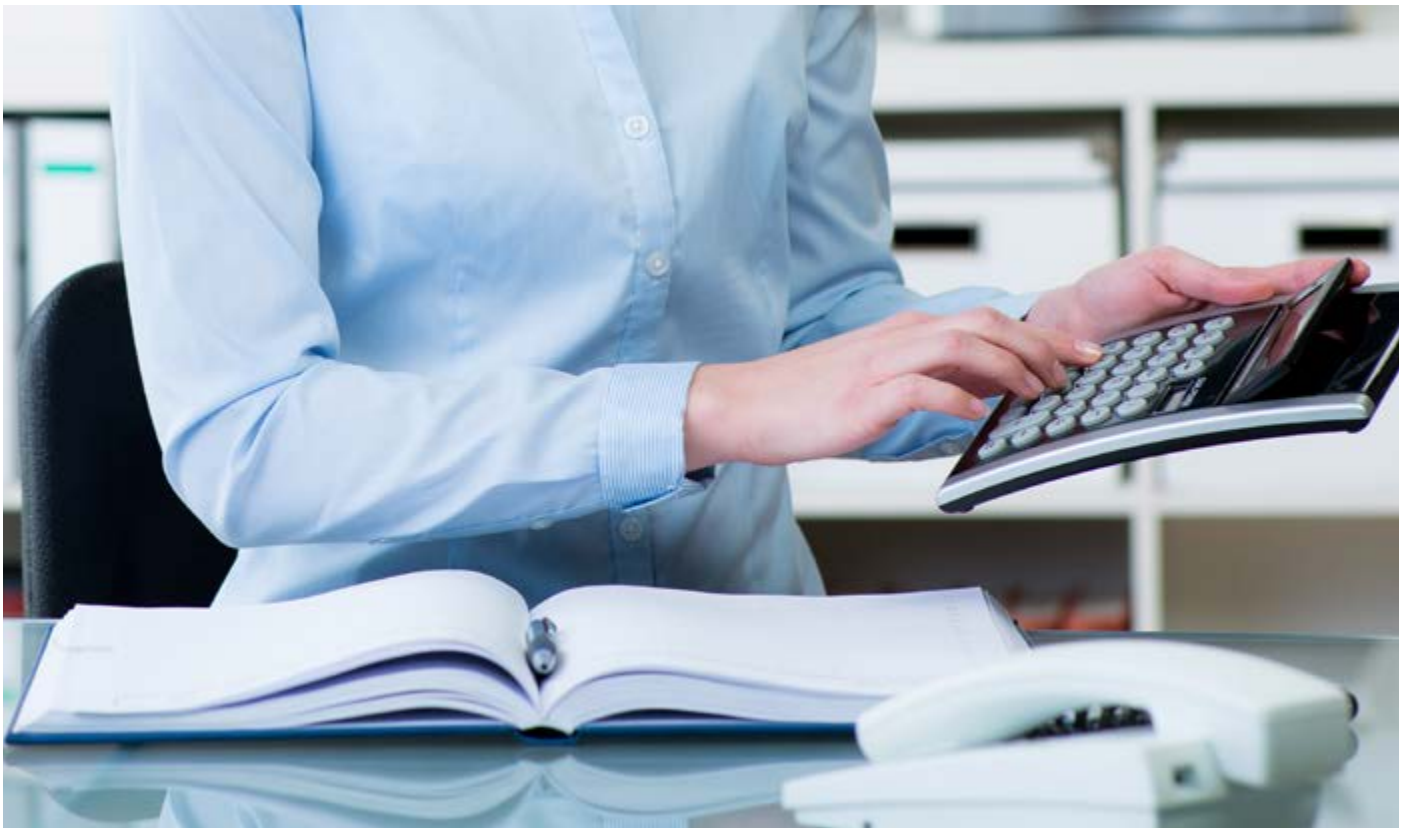

LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE

Depuis sa création en 2015, les principales missions du contrôle de gestion interne consistent en l'élaboration de situations comptables mensuelles concernant le service d'archéologie préventive et Arkéos, le musée-parc archéologique, la mise en place d'indicateurs d'activité par service et l'analyse de l'état des restes à percevoir.

Celle-ci vise à détecter les éventuelles anomalies et permet d'optimiser les procédures de recouvrement. Un outil de comptabilité-analytique a été développé notamment pour le coût des déchets. Enfin, des contrôles budgétaires et des analyses financières ponctuelles ont été réalisés.

POURSUITE DES ACTIONS D'OPTIMISATION DES BASES FISCALES

Le montant des recettes supplémentaires en matière de fiscalité directe locale s'est élevé à 2,45 millions d'euros pour l'année 2018 (contre 1,5 million d'euros pour l'année 2017, soit + 63 %).

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION COMPTABLE

Le système d'information comptable est amélioré en continu par la mise en place de procédures. Le développement des bonnes pratiques permet d'améliorer la préparation, l'exécution et le reporting budgétaire, ainsi que la fiabilité des indicateurs figurant aux tableaux de bord.

TABLEAUX DE BORD

Des tableaux de bord d'activité et de gestion ont été mis en place pour les équipements communautaires suivants : Sourcéane, le centre aquatique-spa du Douaisis ; Legendoria, le Royaume des Contes & Légendes; Loisiparc ; Arkéos ; le musée-parc archéologique de la CAD. Ces outils ont vocation à apporter un éclairage sur l'évolution des recettes et des dépenses d'exploitation, ainsi que sur le niveau de fréquentation des équipements.

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

L'analyse des écarts entre prévisions et réalisations permet d'optimiser le contrôle budgétaire de la CAD. Des situations intermédiaires permettent d'identifier préventivement de potentielles dérives afin d'apporter des solutions correctrices dans les meilleurs délais.

ECONOMIES DE COÛTS

Le contrôle de gestion vise également à rechercher des pistes d'économie de coûts en matière de frais généraux et de charges salariales : recherche d'économies d'énergie, d'optimisation des dépenses des prestataires de services (nettoyage, gardiennage, etc.), notamment.

Perspectives 2019

› Poursuite des actions d'optimisation des bases fiscales.

› Signature d'un contrat de partenariat avec la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) pour la re cherche de l'équité fiscale entre contribuables.

2,45
millions d'euros
de recettes supplémentaires

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

17
communes
supplémentaires en cours de déploiement du Très Haut Débit

18 015
logements
éligibles à la fibre optique

POURSUITE ET FIN DE LA DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

Après le traitement des factures dématérialisées en 2016, l'envoi des bordereaux totalement dématérialisés à la trésorerie en 2017, il a été décidé en 2018 de finaliser le déploiement du parapheur électronique pour dématérialiser l'ensemble des courriers entrants et sortants de la collectivité.
Le déploiement final du parapheur a nécessité la création de plus de 200 comptes, une quarantaine de bannettes de service et une centaine de circuits courriers. La mise en place de certificats de sécurité et la délivrance de certificats de signature ont constitué une étape indispensable pour assurer la sécurité et la confidentialité des transactions.
De plus, l'application permettant de dématérialiser les documents, mise à disposition des élus pour les différentes assemblées, a été modernisée pour répondre aux évolutions technologiques.
Cette application a aussi pu être mise à disposition de l'Office du Tourisme Intercommunal.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'Information Géographique a été enrichi par de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, dans le volet « Marketing Territorial », le président de la CAD et le Comité de Direction ont à leur disposition des supports de communication dématérialisés (plaquettes de communication, photos, vidéos, plans etc.).
Un nouveau volet "Documentation" permet de retrouver facilement des informations et des documents.
Cet outil contient des rapports, des chartes graphiques, des plans et pourra être enrichie au fil des ans.

Dans le cadre de la Loi pour une République numérique, le Plan Local d'Urbanisme de plusieurs communes a été numérisé pour être disponible dans le Système d'Information Géographique et diverses applications métiers telles que l'application Droit des Sols.
Les boucles de randonnée ont été intégrées dans la plateforme Cirkwi et mises à disposition sur le site data.gouv.fr.

Dans le cadre de la politique de développement durable, il a été nécessaire de collecter, traiter et analyser des données sur l'analyse de la pollution de l'air en utilisant l'application expérimentale AirQ+ de l'Organisation Mondiale de la Santé, de collecter des données pour l'étude sur les friches industrielles et les sites potentiels pour une activité photovoltaïque.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre optique, assuré par l'opérateur aménageur Orange, concerne désormais l'ensemble des communes de l'agglomération. Le nombre de logements éligibles est passé de 5 914 en 2017 à 18 015 à fin 2018, ce qui représente 26 % du déploiement total de la fibre optique.

Perspectives 2019

› Création d'un pôle d'enregistrement des données permettant la vérification, la mutualisation et l'enregistrement de la donnée dans un espace dédié pour permettre à la collectivité de réaliser des économies sur des études et des diagnostics.

I PROSPECTIVES ET FINANÇEMENTS EXTÉRIEURS

SUIVI DE DOSSIERS

• Suivi du **Pôle Métropolitain Artois Douaisis** créé par arrêté préfectoral le 18 décembre 2017. Participation aux différentes rencontres techniques et politiques en 2018 pour définir une stratégie commune.

• Suivi du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)**. Présence notamment aux différents ateliers pilotés par le Pôle métropolitain Artois Douaisis pour écrire une contribution commune.

• Dans le cadre du **SCoT** du Grand Douaisis :

› Suivi de la révision du schéma de cohérence territorial : participation à l'écriture du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ;

› Participation à l'écriture de plusieurs politiques territoriales : écriture d'un schéma de santé à l'échelle du Douaisis, écriture d'un plan Paysage, écriture d'un Plan Climat Air Energie ;

› Participation aux études de redynamisation du territoire lancées par le SCOT, la Mairie de Douai et l'agglomération : Pôle Gare Scarpe Vauban et Action Cœur de Ville.

• Participation à l'écriture du schéma de modes doux piloté par le **SMTD** et de la stratégie départementale en matière de mobilité rurale.

• **Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)** : Participation aux différentes instances techniques (groupe communication, groupe logement/aménagement, groupe développement économique, comité des financeurs, comités territoriaux en sous-préfecture, et comité stratégique). Coordination du dispositif en interne.

• En lien avec la **Mission Bassin Minier** : suivi du plan de gestion du classement du bassin minier à l'UNESCO. Coordination du partenariat par l'écriture conjointe d'une convention d'objectifs – mise en œuvre de l'étude sanitaire et architecturale du Chevalement d'Anhiers, en partenariat avec la DRAC.

• Signature de la convention d'engagement de la CAD dans le **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Nord (SDAASP)**.

• Suivi des dossiers touristiques : **Euralens, Autour du Louvres Lens (ALL), Centre Historique Minier** mais également **Douaisis Tourisme** (création de l'**EPIC**).

• Portage du **projet de territoire de la CAD** à 2030

› 1 réunion du groupe exploratoire (février) ;

› 3 réunions techniques de l'équipe projet (juillet, septembre et octobre) ;

› Attribution d'un marché de communication autour du projet de territoire.

• Co-construction de la **feuille de route numérique du territoire** en lien avec le service TIC de l'agglomération.

• Co-construction de l'**Agenda 21** de l'agglomération.

740 000
euros
de subventions pour les travaux d'aménagement du parc Arkéos

BILAN DES SUBVENTIONS OBTENUES

En 2018, la CAD a positionné 4 dossiers auprès de la Région, au titre de la Politique d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET). Ces 4 dossiers concernent les opérations suivantes :

- Travaux pour l'aménagement du parc Arkéos (740 000 € obtenus sur le Fonds d'Appui aux Dynamiques Métropolitaines) ;
- 3ème phase d'aménagement de l'écoquartier du Raquet PRO D (2,2 millions d'euros obtenus sur le Fonds d'Aide aux Projets d'Agglomération) ;
- Aménagement du parc d'activités de Lauwin ParK (500 000 € sur le FAPA) ;
- Aménagement du parc d'activités de l'Ermitage 2 (500 000 € sur le FAPA).

Un dossier a été déposé auprès de l'Etat pour les opérations suivantes :

- 3ème phase d'aménagement de l'écoquartier du Raquet PRO D secteurs 1 et 2, (1,5 millions d'euros) ;
- Au titre du Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) :
  - 2 fouilles sur le parc d'activités de l'Ermitage 2 (69 000 €) ;
  - Fouilles sur le parc Arkéos (110 000 €).

La CAD a également obtenu 2 subventions auprès de l'ADEME pour :

- L'étude sur le devenir des sols pollués des friches industrielles du territoire (34 000 €) ;
- L'étude pour la mise en place d'un Fonds Chaleur (35 000 €).

Soit 4 078 048 € obtenus en 2018. De plus, au 31 décembre 2018, 1 611 000 € sont en cours d'instruction.

2,2
millions d'euros
de subventions obtenue pour la 3ème phase d'aménagement de l'Ecoquartier du Raquet

500 000
euros
obtenus pour l'aménagement de Lauwin Park

500 000
euros
obtenus pour l'aménagement de l'Ermitage 2

SUIVI DE L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ (ITI)

Le conseil communautaire a autorisé la signature de la convention ITI. 2,5 millions d'euros de FEDER sont réservés aux territoires en politique de la ville. La CAD devient ainsi organisme intermédiaire. Les services Prospective/Financements extérieurs et Cohésion Sociale assurent conjointement la pré-instruction des demandes de subvention. Tout au long de la démarche, les collectivités ont bénéficié de l'ingénierie de la CAD.

En 2018, 2 demandes de subventions FEDER ont été déposées pour les projets suivants :

- Quartiers#Douai 3.0 ;
- Réhabilitation du bâtiment des Echevins à Lallaing.

En fin d'année, l'enveloppe ITI était consommée à hauteur de 72 %.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

L'accompagnement permet aux communes de bénéficier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sur la base d'une stratégie commune, à l'échelle de la CAD.
L'agglomération a déposé 2 demandes de subventions pour les communes de Douai et Lallaing, au titre de l'appel à projet « Nature en Ville ».
Cet accompagnement se fait en lien avec la direction du développement rural et de la trame verte et bleue.
Afin d'aider ces 2 communes dans leur démarche, la CAD a lancé une étude pour un diagnostic biodiversité.

Perspectives 2019

- Poursuite du travail dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.
- Mobilisation de l'ensemble des partenaires du Projet de Territoire pour mettre en œuvre le projet.

MOYENS GÉNÉRAUX

DES MISSIONS VARIÉES

Composé de 7 agents, le service des moyens généraux est un service ressource qui apporte un soutien logistique aux différents services de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Ses membres ont une mission d'accueil téléphonique et physique. Ils orientent les visiteurs (habitants, élus, prestataires...) vers les différents services de la CAD. Ils ont également en charge la gestion du parc de véhicules mis à la disposition des différents services, l'ensemble des contrats nécessaires au nettoyage et à l'approvisionnement en eau dans les différents bâtiments occupés par les agents de la CAD. Le service a également en charge la gestion des fournitures et petits équipements nécessaires aux différentes activités (fournitures de bureau, vêtements de travail, produits d'hygiène...) ainsi que la gestion des stocks de boissons.

Par soucis de durabilité et en adéquation avec la charte signée en 2018 par la CAD : « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens », le service a supprimé toute commande de fourniture alimentaire en plastique et remplacé celle-ci par du carton.

Le service assure également de multiples missions tout au long de l'année : préparation de salles pour réunions, cérémonies ou bureaux et conseils communautaires, dépôt du courrier à la Poste, remise des parapheurs ou de documents dans les mairies des 35 communes du territoire et achats divers.

55 701
courriers envoyés

COURRIERS

Au total sur l'année, 55 701 courriers ont été envoyés. Le service peut également gérer la mise sous pli de certains documents (envoi en nombre).

GESTION DES ABONNEMENTS

Le service gère 48 abonnements à diverses revues et publications sur les thématiques des travaux, de l'habitat, de l'environnement, de l'information et de la réglementation juridique. En 2018, cela représentait un total de 32 941 € de dépenses.

32 942
euros
pour les 48 abonnements

74
véhicules

GESTION DU PARC DE VÉHICULES ET ENTRETIEN

La Communauté d'agglomération du Douaisis dispose de 74 véhicules dont il revient au service des moyens généraux d'assurer le suivi du planning de l'entretien et des contrôles techniques ainsi que le planning du prêt de ces véhicules aux agents pour leurs déplacements professionnels. En 2018, la CAD a fait l'acquisition de 4 nouveaux véhicules électriques et poursuivra, en 2019, le renouvellement de son parc automobile électrique.

Perspectives 2019

- Augmenter la part de véhicules électriques dans le parc automobile.
- Poursuivre la limitation de commandes plastiques pour les fournitures courantes.

74ÈME FOIRE-EXPO DE DOUAI

Du 1er au 10 septembre 2018, s'est tenue la 74ème Foire-exposition de Douai au sein de Gayant-Expo. Le service communication a accueilli sur un stand de 100 m² plusieurs milliers de visiteurs. La thématique était dédiée à l'alimentation durable. Un chef cuisinier a préparé, chaque jour, un plat et un dessert à base de produits locaux issus de notre territoire. Les producteurs locaux y étaient aussi à l'honneur. Chaque jour, un agriculteur présentait son savoir-faire et sa production au public de la foire-expo, qui pouvait acheter des fruits, des légumes, de l'ail fumé, des escargots ou encore de nombreux produits transformés (confiture, soupe, terrine. . .).

Des animations culinaires ont été organisées tout au long de ces 10 jours par un animateur. Les visiteurs ont été invités à fabriquer des smoothies en pédalant sur un vélo blender. Les smoothies étaient ensuite offerts à la dégustation aux participants ainsi qu'aux visiteurs du stand. Ce temps fort a également été l'occasion de présenter la nouvelle édition du guide des producteurs locaux « Mangez local ! Votre guide » et de répondre aux questions des habitants sur des sujets en lien avec toutes les compétences de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

CAMPAGNE SUR LES COMPÉTENCES DE LA CAD

Une campagne sur les compétences de la Communauté d'agglomération du Douaisis a été lancée afin de mieux faire connaître aux habitants les compétences de l'Agglomération et mettre en valeur les activités des différents services. Elle s'est concrétisée par la réalisation d'un document ludique diffusé dans le Magazine dès le mois de janvier, d'encarts dans ce même support, présentant chaque compétence, accompagnés de publications sur les réseaux sociaux ainsi que de l'affichage sur les réseaux Decaux. 12 fiches ludiques présentant chaque compétence ont été réalisées et diffusées lors de chaque événement de la CAD.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Sur l'année, le site Internet de la Communauté d'agglomération du Douaisis a enregistré 147 253 visites et 390 760 pages consultées. 85 318 documents ont été téléchargés. En moyenne, chaque internaute a réalisé 3,4 actions (pages vues, téléchargement, liens sortants...) par visite. Les pages les plus consultées sont celles qui concernent les loisirs :

- Loisiparc : 96 790 vues
- Sourcéane : 17 256 vues
- Nos guides : 16 268 vues

Sur cette même période, le compte Facebook de la CAD a comptabilisé plus de 10 500 fans et a enregistré 3 millions de vues. Le compte Facebook de Loisiparc enregistrait, quant à lui, 9 900 fans, Arkéos 3 700 fans et Legendoria environ 410.

6
numéros
du Magazine communautaire

10 500
fans
sur la page Facebook
de la CAD

100
m²
de stand à la 74ème
Foire-Expo de Douai

LES PRINCIPALES DATES DE L'ANNÉE :

11 janvier	Cérémonie des vœux communautaires à Gayant-Expo
23 février	Remise des lots du Magazine à Arkéos
24 mars	Découverte de la station d'épuration de Douai
19 mai	Portes ouvertes de l'ancien Hôpital général de Douai
26 mai au 3 juin	1ère Semaine de l'Alimentation Durable
3 juin	Rendez-vous en Terre agricole
14 juin	Remise des lots du Magazine à Arkéos
16 et 17 juin	Inauguration du parc Arkéos
22 juin	Présentation de la saison culturelle à Legendoria
1 au 10 septembre	74ème Foire-Expo de Douai
21 au 23 septembre	Fête médiévale à Arkéos
16 octobre	Remise des lots du jeu de la foire-expo à Arkéos
27 novembre	Remise des lots du Magazine à Arkéos
7 otobre	8ème édition du marché des producteurs locaux à Douai

IMPRESSIONS

La CAD a fait imprimer plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires de différents documents : magazines, flyers, affiches, guides, invitations, guides, invitations, cartes de voeux, topoguides.
Toutes les impressions sont réalisées sur papier recyclable, par des imprimeries PEFC (certifications forestière et de la chaîne de contrôle).

PORTES OUVERTES DE L'ANCIEN HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUAI

Le samedi 2 juin 2018, la CAD a organisé des visites de l'ancien hôpital général de Douai, un joyau du patrimoine douaisien ! Des portes ouvertes, gratuites et ouvertes à tous, ont permis à chacun de redécouvrir ce bâtiment historique et de bien appréhender sa réhabilitation en hôtel-résidence de luxe, en plein cœur de la Ville de Douai. Le promoteur immobilier, l'architecte, l'office de Tourisme intercommunal ainsi que la Communauté d'agglomération du Douaisis ont accueilli, tout au long de la journée, 1 028 visiteurs.

Perspectives 2019

- Changement de nom et nouveau logo.
- Évolution du Magazine sur la forme.
- Évolution du site Internet douaisis-agglo.com.
- Ouverture d'un site Internet dédié à Loisiparc.
- Réalisation de 9 vidéos sur les compétences.
- Réalisation d'une vidéo de marketing territorial.
- Participation à la 75ème foire.

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS

Communauté d'agglomération du Douaisis
746, rue Jean Perrin, Parc d'activités de Douai-Dorignies - 59 351 Douai Cedex
Tél : 03 27 99 89 89 - www.douaisis-agglo.com - facebook.com/douaisis.agglo/

Conception: direction de la communication DOUAISIS AGGLO
Crédits photos : fotolia - DOUAISIS AGGLO
Numéro ISSN : 22.61.1800